

L'Etat presse la CSN de payer \$411,800 d'amendes

par Claude VAILLANCOURT
 Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le gouvernement du Québec et la Confédération des syndicats nationaux doivent "nécessairement" trouver un terrain d'entente, dans les prochains jours, sur les modalités de paiement des amendes relatives au dernier front commun des employés des secteurs public et parapublic.

Ces dernières se chiffrent par \$343,700 pour les syndicats et \$68,100 pour les syndiqués, pour un total de \$411,800.

Autant le procureur de la CSN, Me Clément Richard, que celui du gouvernement, Me Guy Letarte, n'ont voulu préciser la nature des propositions qu'ils s'échangent.

"C'est une question très confidentielle", a commenté Me Letarte.

"Je dois d'abord rencontrer mes clients", a rétorqué Me Richard.

Fait assuré, ainsi qu'a souligné au SOLEIL l'un des trois vice-présidents de la CSN, M. Claude Girard, "il serait difficile de payer ces \$411,800 en un seul coup. Le Fonds de défense professionnelle est déjà fortement tirailé".

Notons qu'en plus de ces amendes, divers militants ont écopé de 342 jours de prison, pour l'ensemble, mis à part la peine d'un an de prison imposée aux présidents des trois centrales.

Période difficile

Cette volonté du gouvernement du

Québec à se faire payer ses amendes, du moins une bonne partie, survient au moment où la CSN traverse une période difficile sur le plan financier, particulièrement au niveau de son Fonds de défense professionnelle.

Depuis le dernier congrès général ordinaire, la centrale québécoise a dû réunir deux autres fois l'instance suprême afin de discuter des questions financières.

Au dernier congrès confédéral extraordinaire, en juillet 1975, elle adoptait une résolution qui haussait substantiellement le taux de cotisation à la caisse de secours des grévistes.

Cette nouvelle augmentation n'est pas sans causer certains heurts.

Ainsi que le révélait LE SOLEIL dans ses livraisons d'hier, le processus de suspension de plus de 77,761 membres, repartis dans 423 syndicats, est maintenant entamé.

La lettre informant les syndicats qui refusent le nouveau taux de cotisation ou qui tardent encore à se prononcer sur le sujet parviendra aux dirigeants locaux dans quelques jours.

Le conseil confédéral des 3, 4, 5 et 6 décembre sera appelé à se prononcer sur le sujet.

Les amendes imposées ont été confirmées, en Cour d'appel, le 30 août 1975.

Syndicats concernés	Liste des amendes		Total
	Amendes aux syndicats	Amendes aux syndiqués	
Charles Lemoyne:			
Employés généraux	\$50,000	(Prison)	
Infirmières	\$16,800		
Paramédicaux	\$3,800	\$13,000	\$83,600
Total:	\$70,600	\$13,000	
Maimonides:	\$10,250	\$1,000 x 1	
Total:	\$10,250	\$1,000 x 1	\$11,350
La Pieta de Hull:	\$5,000	\$2,000	\$7,000
Notre-Dame-de-Lozdes:			
Employés généraux	\$10,000	\$1,000 x 4	
Infirmières	\$1,400		
Total:	\$11,400	\$4,000	\$15,400
Rivière-du-Loup:			
Total:	\$10,000	\$1,000 x 3	\$13,000
Foyer d'Youville de Saint-Jérôme:	\$4,500	\$1,000 x 3	\$7,500

(Suite à la page A6, 1re col.)

La tour St-Roch construite

Dans le cadre de la rénovation urbaine de l'Aire 10 et du quartier Saint-Roch de Québec, un projet d'habitation de 157 logements pour personnes âgées dans ce quartier commercial en pleine transformation, va enfin être conduit à bonne fin après trois ans de pourparlers entre les autorités gouvernementales, la Société centrale d'hypothèques et de logement et la Ville de Québec, représentée par son Office municipal d'habitation.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, chargé d'appliquer la loi de la Société d'habitation du Québec, le docteur Victor Goldbloom, et le ministre d'Etat chargé des affaires urbaines, M. Barney Danson, viennent en effet d'annoncer que ce projet de 157 logements sera réalisé à Québec, dans le comté de Taschereau, par la Société d'habitation du Québec avec la participation financière de la S.C.H.L. et de la ville de Québec.

Un prêt de \$4,080,870 au taux d'intérêt de 9% pour cent et remboursable sur une période de 50 ans, a été consenti par la S.C.H.L. en vertu de l'accord 1975 intervenu entre les deux sociétés. Ce prêt couvre 90 pour cent des coûts de réalisation de ce projet et le solde, soit \$453,430 est fourni par la Société d'habitation du Québec.

Construit dans une tour d'habitation de sept étages à l'angle des rues Saint-François et de la Chapelle, derrière l'église paroissiale Saint-Roch, ce projet, qui a déjà reçu un commencement d'exécution depuis quelques semaines, comprendra 104 studios, 47 logements d'une chambre et 6 logements de deux chambres.

D'autre part, la ville de Québec déboursera \$1,241,000 pour la construction d'un stationnement souterrain sous la tour d'habitation de sept étages.

Dans ces logements subventionnés par le gouvernement et la ville de Québec, le loyer, pour les personnes de plus de 65 ans, sera basé sur le revenu de chacune d'elles. Les personnes à bas revenus, c'est-à-dire compris entre \$3,000 et \$5,000, auront priorité pour obtenir un logement dans la tour. Ceux qui ont un revenu supérieur à \$5,000 pourront également être éligibles.

(Suite à la page A6, 3e col.)



Successeur de Mauch

Karl Khuel est le nouveau gérant des Expos de Montréal de la Ligue nationale de baseball. Il succède à Gene Mauch, remercié le 1er octobre dernier à l'issue de la saison régulière. La nomination de Khuel, le "candidat logique" puisqu'il fait partie de l'organisation des Expos depuis trois ans, a été annoncée en début d'après-midi au cours d'une conférence d'information convoquée par l'équipe à Montréal. Khuel est bien connu des amateurs de baseball de Québec, puisqu'il a déjà dirigé les Métros (ex-Carnavals) de la Ligue Eastern. Depuis deux saisons, il agissait comme gérant des Blues de Memphis, le club-école des Expos dans la Ligue Internationale. Khuel devient donc le deuxième gérant de l'histoire des Expos, soit depuis qu'ils ont été admis dans la Ligue nationale en 1969.

Des jeunes filles dans les abattoirs

par Marc LESTAGE

Il est absolument faux de croire que le ministère de l'Agriculture va faire appel uniquement à de "vieux bouchers" pour occuper les 120 postes d'inspecteurs de viande nouvellement créés.

Au contraire, ces préférences vont plutôt du côté de jeunes filles d'une vingtaine d'années, sérieuses et fraîchement diplômées en techniques diététiques dans plusieurs Cegep de la province.

C'est du moins ce qu'il faut en croire, si l'on vérifie la liste des candidats qui ont réussi l'examen d'entrée à ce concours du Service de la fonction publique provinciale.

Quoi qu'il en soit, l'Association des technologistes agricoles a profité de cette occasion pour "déplorer la politique salariale du MAC envers les techniciens formés dans les instituts de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière. Le président de l'Association des technologistes agricoles, M. Marc-André Faucher, en a informé le ministre Drummond, hier, par télégramme.

L'association croit que le MAC devrait modifier sensiblement sa politique salariale s'il veut remplir les cadres du concours de recrutement de 120 inspecteurs de viande avec des techniciens formés dans

les instituts qui relèvent de sa juridiction.

"Pour la bonne protection du consommateur, il est du devoir du MAC de ne pas engager n'importe qui", conclut le télégramme.

Précisons que le ministère reconnaît actuellement un salaire d'environ \$6,500 aux technologistes agricoles qu'il engage. Il faut ajouter à cela une prime de 23 pour 100, lorsque la semaine de travail du candidat est portée de 32 à 40 heures.

Notons, enfin, que les prochaines négociations dans le secteur de la fonction publique vont majorer ces salaires d'environ 20 pour 100. C'est dire que le traitement annuel "promis" par le MAC actuellement équivaut à peu près à ce que touchent déjà les technologistes qui travaillent pour le gouvernement fédéral.

C'est sans doute pour cette raison, selon l'Association des technologistes agricoles, que l'on ne retrouve que deux membres de ce groupe parmi les inspecteurs engagés à ce jour.

Une petite vérification auprès de la fonction publique permet de

(Suite à la page A6, 5e col.)

La CUQ prévoit un déficit de \$1.4 million

par Benoit ROUTHIER

Les municipalités membres de la Communauté urbaine de Québec (Cuq) devront se partager \$1,425,550 de plus que l'an dernier pour couvrir l'excédent des dépenses sur les revenus de l'organisme régional pour 1976.

Selon un projet de prévisions budgétaires, la Cuq aura, en 1976, un budget de \$6,576,693 en regard de \$4,731,587 en 1975, soit une augmentation de 39 pour 100.

Le solde net à répartir entre les municipalités sera de \$4,842,694, en comparaison de \$3,417,134 en 1975, ce qui constitue une augmentation de 42 pour 100.

Un budget non définitif

Un porte-parole de la Cuq nous a indiqué toutefois que ce n'était pas là un budget définitif. C'est un projet qui est soumis aux municipalités pour les aider à confectionner leurs budgets pour l'année qui vient.

On nous a laissé entendre que le montant des subventions n'est pas déterminé, que les prévisions relatives à l'incinérateur ne sont pas complètes; que celles de la promotion industrielle ne sont pas définitives puisqu'il y a présentement négociation avec la Société Inter-Port. Cet organisme pourrait être appelé à supporter les crédits accordés à la promotion industrielle.

Enfin, des coupures ont déjà été effectuées aux prévisions et d'autres doivent suivre.

Les prévisions budgétaires seront déposées au conseil de la Cuq lors d'une assemblée, le 14 novembre.

Dans les prévisions globales, la Cuq prévoit une subvention gouvernementale de \$1,000,000, soit le même montant reçu en 1975.

Dans la section générale, on peut constater une augmentation de 118 pour 100 pour la promotion industrielle, qui voit ses crédits passer de \$219,746 à \$479,429.

La Commission d'aménagement (Cacuq) doit bénéficier de \$147,175 par rapport à \$71,048 en 1975, soit une augmentation de 107 pour 100.

Notons que la Cuq a effectué des coupures de \$502,825 dans les crédits demandés (\$650,000).

Le Comité exécutif a jugé bon de suivre la même politique que dans le passé, c'est-à-dire d'accorder une contribution financière globale sur le budget proposé par la Cacuq.

A l'article allocations-frais de voyage et de représentation, on constate une hausse de 21 pour 100: \$245,693 en regard de \$202,538 pour 1975.

Les sommes prévues pour l'information et publicité passent de \$184,659 à \$270,914. Augmentation de 47 pour 100.

Une augmentation de 30 pour 100 est enregistrée à l'impression-documentation-papeterie-frais de bureau: \$741,436 en comparaison de \$570,030 en 1975.

Incinérateur

Il faut noter encore une augmentation de 56 pour 100 des dépenses d'exploitation de l'incinérateur: \$5,380,519 par rapport à \$3,440,420 en 1975.

La Cuq prévoit vendre moins de vapeur à la compagnie Reed. En 1975,

la vente de vapeur avait amené des revenus de \$2,185,165; pour 1976, on prévoit en vendre pour \$1,849,234, soit 15 pour 100 de moins.

Les contributions à des organismes extérieurs subissent une forte hausse de 67 pour 100, passant de \$66,500 à \$111,000.

A l'information, la hausse est de 28 pour 100: \$1,228,863 en regard de \$960,218 en 1975.

Les crédits prévus à l'évaluation ont augmenté de 14 pour 100 passant de \$1,822,369 à \$2,076,491.

Samson est impatient de voir son collègue Roy se "brancher"

par Gilbert ATHOT et Paul-Henri DROUIN

La tolérance réciproque qui régnait entre MM. Camil Samson et Fabien Roy, du Ralliement créditiste, vient d'atteindre un stade de guerre ouverte. A un tel point qu'elle risque de déboucher incessamment sur l'expulsion ou le départ volontaire de M. Roy.

LE SOLEIL a appris, hier, de sources dignes de foi, que le chef du Ralliement créditiste est sur le point de servir à son collègue de Beauce-Sud l'ultimatum suivant: branche-toi publiquement en faveur du RC ou quitte le parti immédiatement.

D'ailleurs, la réunion qu'a tenue, hier, à son bureau du parlement, M. Camil Samson, en compagnie de ses collaborateurs les plus fidèles, afin de préparer la reprise des travaux parlementaires prévue pour mardi, a précisément permis d'aborder ce sujet délicat.

Les participants à la réunion avaient effectivement au programme de leurs discussions l'attitude à prendre quant au respect d'une résolution approuvée par le congrès général annuel du parti en novembre 1974.

Cette résolution interdit à tout membre du Ralliement créditiste d'être porte-parole ou représentant du parti en vue d'entreprendre des pourparlers ou des négociations, à quelque échelon que ce soit, avec tout autre regroupement ou faction politique, dans le but de favoriser toute forme de rapprochement ou fusion possible.

Toujours en consultation

Or, il est connu de tout le monde et en particulier de M. Samson et de ses collaborateurs fidèles que M. Fabien Roy est à compléter une foule de consultations avec des personnalités reliées à l'idée d'une troisième force au Québec.

Bien plus, le député de Beauce-Sud ne s'est pas caché récemment pour affirmer, à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il approuvait le contenu du manifeste du "groupe des

Au Service de promotion industrielle, il est à noter une hausse de 56 pour 100 au poste traitements: de \$125,279 on passe à \$195,554.

Pendant que le service de la promotion touristique connaît une hausse de 10 pour 100, c'en est une de 14 pour 100 que l'on remarque à la trésorerie.

L'article secrétariat mobilise \$158,846 par rapport à \$142,583 en 1975, ce qui représente une augmentation de 11 pour 100.

(Suite à la page A6, 3e col.)

neuf" tel que rendu public, à Sherbrooke, il n'y a pas longtemps.

Mais cette question fondamentale n'est pas la seule qui a contribué à faire monter la "pression" entre MM. Samson et Roy au cours des derniers jours.

D'ailleurs, l'absence de M. Roy de la réunion d'hier, au parlement, s'est bel et bien concrétisée comme l'avaient laissé entendre certains organes d'information. Le député de Beauce-Sud a invoqué des motifs d'examen médicaux pour expliquer son geste.

Le problème, selon les informations du SOLEIL, dépasse nettement ces excuses pour la forme puisqu'il s'agit là, en réalité, de la réponse de M. Roy au fait que M. Samson l'ignore totalement.

C'est ainsi que le chef du Ralliement créditiste n'a pas consulté son

(Suite à la page A6, 4e col.)

Les employés de garages ont signé

Les employés de garages de la région de Québec ont accepté hier dans une proportion de 64 pour cent les dernières offres patronales. La menace de lock-out des employeurs prévu pour ce matin a donc été évitée au cours de l'assemblée d'hier.

Les offres acceptées par les syndiqués sont sensiblement les mêmes qu'ils avaient rejetées en bloc au début de la semaine.

La réunion a été passablement houleuse et a donné lieu à de violentes prises de bec. La CSD avait prévu que les débats seraient orageux et quatre policiers assuraient l'ordre dans la salle au cours de toute la soirée.

sommaire

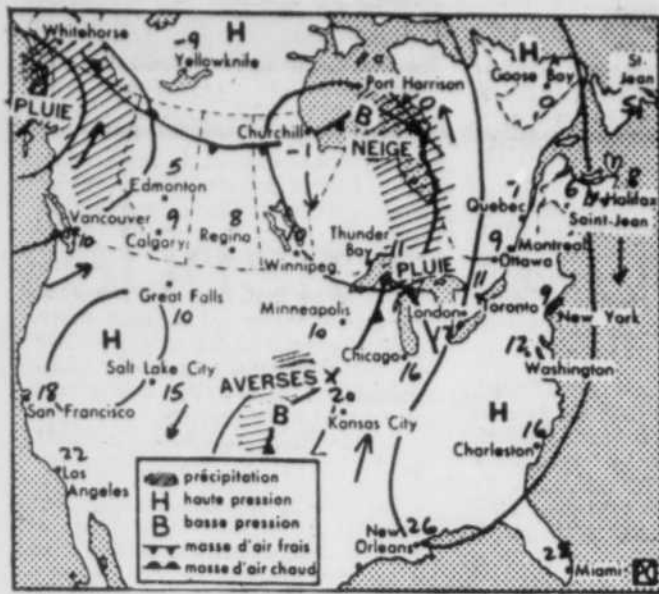
A Québec aujourd'hui	C-8
Annonces classées	D-2 à D-11
Arts et lettres	C-7 à C-9
Bandes dessinées	B-8 et D-11
Bridge	D-9
Consommation	B-6
Dans nos régions	A-10
Décès	D-12
Economie-finances	C-1 à C-4
Feuilleton	D-7
Horoscope	D-10
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-6
Sport	B-1 à B-4
Télévision	C-6

météo

Nuageux aujourd'hui et demain avec possibilité d'averses dans les régions de l'Est du Québec.

Détails, page A-2

la météo



températures

TORONTO PC — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-21	-19
Victoria	6	11
Edmonton	-6	-2
Calgary	-6	3
Saskatoon	1	5
Regina	-1	16
Winnipeg	1	10
Churchill	-5	1
Sudbury	-5	1
Toronto	-1	4
Ottawa	-1	2
Montréal	1	5
Fredericton	6	7
Saint-Jean, N.-B.	7	7
Moncton	6	7
Halifax	6	10
Charlottetown	7	7
Saint-Jean, T.-N.	3	7

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, et Haute Mauricie: maximum de moins 8. Généralement nuageux avec quelques chutes de neige se changeant en pluie dans la journée. Maximum 2 à 4. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Laurentides, Outaouais et Montréal généralement ensoleillé vendredi avec un maximum de 6 à 8. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: maximum de 4 à 6. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

Lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: maximum de 2 à 4 avec neige. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

Sept-Îles et Gaspésie: maximum de 2 à 4 avec neige. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

soleil

1 NOVEMBRE — SAMEDI

Lever	Coucher	Durée
6.26	16.30	10.04

marée

1er NOVEMBRE — SAMEDI

Haute 4h00
Basse 11h30
Haute 16h25

L'UN tente de réunir tous les tenants de la "troisième force"

Par **PIERRE BELLEMARE**

QUEBEC (PC) — L'Union nationale cherche désespérément à canaliser sous sa bannière tous les courants transportant à travers le Québec l'idée d'une troisième force politique.

C'est une question de vie ou de mort pour ce parti rayé de l'échiquier politique aux élections de 1973 et remis à flot par M. Maurice Bellemare, à l'occasion de l'élection complémentaire dans Johnson en août 1974.

Le "vieux lion" et ses fidèles lieutenants ont élaboré un plan de récupération des "forces vives de l'opposition" et le récent sondage, révélant qu'un tiers de l'électorat souhaite l'avènement d'une troisième force, a fouetté l'enthousiasme des dirigeants unionistes.

Cependant, ceux-ci continuent depuis le printemps à "travailler comme des taupes" et, pour employer leur langage, ils sont muets comme des carpes.

"L'on distribue des bougies et des allumettes à une foule d'électeurs se situant entre le PQ et le parti libéral et ce n'est qu'au moment où l'on dira aux gens d'allumer simultanément leur bougie, que le Québec pourra évaluer la véritable force de l'UN," a confié un proche de M. Bellemare.

Stratégie

Cependant, des bribes d'information recueillies ça et là auprès "d'éclaircisseurs" de M. Bellemare nous indiquent que:

— une équipe formée de MM. Clément Vincent, Phil Cossette et Clément Patry tiennent des réunions d'organisations politiques depuis le 30 septembre dans toutes les régions du Québec.

— une réunion de l'exécu-

tif de l'UN aura lieu le 28 novembre au Reine Elizabeth et le lendemain, samedi le 29, une assemblée générale du parti doit réunir entre 1.500 et 2.000 militants.

— M. Vincent, directeur général de l'UN, a déjà eu deux longs entretiens privés avec l'ex-ministre Jérôme Choquette, le favori pour diriger la troisième force, selon le sondage CROP.

— le député créditiste Fabien Roy se rallierait volontiers à l'UN, si ce parti constituait la troisième force, de même que certains députés libéraux fort mécontents du régime Bourassa.

"Gros noms"

D'autres "gros noms", déjà cités pour la plupart, reviennent constamment au fil des conversations: le juge Jean Dutil, président de la CEAO, MM. Pierre Desmarais II, maire d'Outremont, Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke, Jacques Tétrault, ex-maire de Laval.

Le père Georges-Henri Lévesque, fondateur et ex-doyen de la faculté des sciences sociales à l'université Laval, aurait même offert par écrit à M. Bellemare de poser

sa candidature aux prochaines élections.

Une vedette de hockey professionnel, issue d'une vieille famille bleue, a aussi été présentée pour faire la lutte au député créditiste Camil Samson dans Rouyn-Noranda. Au fait, M. Samson s'accrochera au leadership créditiste, même s'il ne restait plus qu'un seul militant derrière lui.

L'ex-ministre Claude Castonguay et le juge Robert Cliche sont toutefois deux noms à écarter de toute spéculation pour diverses raisons.

Militantisme

Mais la préoccupation première de l'UN n'est pas actuellement de trouver un chef parmi ces "gros noms" qui font d'ailleurs l'objet d'un tas de rumeurs par les temps qui courent.

"L'UN doit appartenir au peuple, elle doit être l'instrument de réunification des diverses forces politiques pour constituer la seule et véritable alternative valable au gouvernement Bourassa", disait M. Bellemare en mars dernier lors d'un dîner-bénéfice à Montréal.

Il s'était alors engagé à organiser "les assises du rassemblement des forces de l'opposition", assises qui auront lieu le 29 novembre, et le premier geste concret qu'il a posé a été de se regrouper avec le Parti présidentiel, né de la scission créditiste au lendemain des élections d'octobre 1973.

L'UN veut susciter un militantisme fort et solide et c'est la mission dont s'est vu chargé le triumvirat Vincent-Cossette-Patry, les deux derniers étant des leaders du Parti présidentiel.

Comité des neuf

Ce trio a rencontré entre 40 et 60 organisateurs unionistes et créditistes dans chacune de ces régions: Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Chicoutimi, Saint-Jérôme et Rouyn.

Il sera en fin de semaine à Mont-Joli et plus tard à Québec et Gatineau. Coïncidence étrange, le trio sera à Montréal le 11 novembre, jour où M. Choquette doit lever un coin du voile sur son avenir politique à l'occasion d'un dîner-causier.

Entretiens, MM. Vincent, Cossette et Patry s'entretennent avec une foule d'asso-

ciations hétéroclites et leur tournée provinciale se terminera à Sept-Îles.

L'on peut d'ailleurs faire certains recoupements avec les activités du "comité des neuf" qui a rendu public le 17 octobre à Sherbrooke un manifeste de regroupement.

Ce comité est notamment formé de M. Fernand Doyon, principal organisateur du député Roy, et de Me Jean Fortier, jeune avocat de Québec qui a passé une heure mercredi au bureau de M. Bellemare.

Congrès de leadership

Le leader unioniste promet en outre des surprises aux assises de novembre, dont on connaît mieux le programme au milieu du mois, à l'occasion d'une conférence de presse.

La journée du 28, consacrée à l'exécutif national, servira à mettre en chantier le congrès au leadership et celle du 29 devrait provoquer des échanges d'idées, en présence de grandes personnalités invitées à titre de panélistes.

Le PC est victime d'une guérilla intérieure

MONTREAL (PC) — M. Brian Mulroney, dont on prévoit la candidature prochaine au leadership du Parti conservateur fédéral, a réclamé hier une enquête sur ce qu'il considère comme des tentatives, à l'intérieur de son parti, d'empêcher certains candidats de faire campagne.

Il a cité comme exemple un incident où l'un de ses partisans aurait été assailli par un partisan de la candidature de M. Claude Wagner, député fédéral de St-Hyacinthe, lors d'une réunion en vue de choisir des délégués à la convention, pour le comté de Mercier.

S'adressant à des militants conservateurs du comté de

Notre-Dame-de-Grâce, M. Mulroney a fait également état de divers rapports voulant que d'autres partisans de M. Wagner organisaient des réunions locales pour choisir des délégués à des moments et en des lieux qui ne permettraient pas à tous les membres du parti d'y participer.

A la suite d'une récente tournée à travers le pays, M. Mulroney a affirmé qu'il n'a trouvé de tels exemples d'interférence qu'au Québec. "Des membres du parti sont atterrés par cette guérilla pratiquée par des gens qui voient la convention au leadership comme une occasion de régler de vieux comptes", a-t-il ajouté.

Jeune homme tué de huit coups de couteau

La ville de Québec a été la scène d'un autre meurtre, hier soir, le second en l'espace de cinq jours. La police précise que la victime a reçu huit coups de couteau dans le dos et qu'elle était morte à son arrivée à l'Hôtel-Dieu.

La nuit dernière, la police révélait que la victime était Guy Blouin, âgé de 23 ans et demeurant au 2990 de la 2e avenue. Elle devait tenter de vérifier l'identité au cours de la nuit.

Le crime s'est déroulé dans la rue de la Chapelle. Le jeune homme a été trouvé gisant dans une mare de sang sur le perron de la porte du 345, une maison abandonnée située en face d'un terrain de stationnement. Il a été soumis à une autopsie, ce matin, à la morgue provinciale.

Personne n'aurait été témoin du meurtre. La police ignorait toujours le mobile, la nuit dernière. Il semble que le vol ne soit pas en cause et il est possible qu'il s'agisse encore d'un règlement de compte.

La police a été alertée vers 22h. Le secteur a été fouillé, à la recherche d'indices. La description du véhicule de la victime a été lancée sur les ondes de l'agglomération québécoise.

Vers 1h la nuit dernière, l'auto était trouvée non loin des lieux du crime, soit au croisement des rues Laberge et de la Reine. Elle a été remorquée au garage de la centrale du parc Victoria, pour être minutieusement fouillée par les experts en empreintes digitales.

Aux petites heures ce matin, les policiers interrogeaient un jeune homme interpellé non loin des lieux du drame. L'interrogatoire du jeune homme, arrêté en présence d'une jeune fille, était

mené à la Centrale de police du parc Victoria.

VOUS AUSSI
Faites-le maintenant!
Fenêtres 4 saisons avec moustiquaire

Murs extérieurs

20% D'ESCOMPTE DURANT OCTOBRE

CHÂSSIS - PORTES - REVÊTEMENTS

TREMBLAY RÉNOVATION
APPELEZ MAINTENANT, TÉL. : 522-3424
337, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC

GRAND DUKE

UNE DES TROIS PLUS GRANDES VODKA DU MONDE À \$6.40

Une vodka? Tiens bien ma tuque, on va prendre un grand duc.

Les résultats d'une recherche nous permettent de faire cette affirmation: sont disponibles en écrivant à:
Services aux consommateurs
c/o Walter Trudeau
Les Distilleries Corby Ltd
Case postale 308
Succursale B. Montréal

371 D 25.02 \$6.40
371 E 40.02 \$9.85

les tuniques romantiques

Sur un air de folklore, Twik féminine jupes et pantalons de sages tuniques... retrouve des matières exquises par leur douceur. Ses trois amours:

En haut: tunique-bouquet en voile noir léger comme un soufflé. À peine froncée. Manche large resserrée au poignet. Tailles: 5 à 11. \$28.

Au milieu: en souplesse, la tunique tout polyester damassé. Petit col et empiècements piqués. En noir ou blanc et en tailles 5 à 13. \$28.

En bas: Nervurée et incrustée de dentelle: la tunique de coton naturel mi-ceinturée au dos. Ecrue en P.M.G. \$18.

twik® SIMONS
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

Le CTC part en guerre

Un demi-million pour combattre le plan anti-inflation

(D'après PC) — Le Congrès du travail du Canada affectera une somme d'un demi-million à un programme de lutte contre les mesures pour réglementer les prix et les salaires, le premier ministre Trudeau ayant échoué dans sa tentative de les convaincre de la justesse de telles mesures.

A la suite d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau et le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, les 34 dirigeants syndicaux représentant la majorité des organisations affiliées au Congrès du travail du Canada, ont appuyé à l'unanimité la déclaration de principe annoncée la semaine dernière par M. Joe Morris, président de la centrale nationale.

Le CTC soutient que le programme fédéral est injuste et inapplicable, en ce sens qu'il ne pourra pas régle-

menter les prix, les revenus des compagnies, les honoraires des professionnels, ni les taux d'intérêt, mais qu'il ne touchera que les salaires.

Couvrant une période de sept mois, à partir de novembre, le programme du CTC nécessitera \$500,000, somme qui sera recueillie grâce à une contribution de 25 cents de la part des quelque 2 millions de syndiqués que regroupe la centrale.

Pour mener sa campagne, le CTC entend nommer un coordonnateur national appuyé de cinq coordonnateurs régionaux.

Leur tâche consistera plus particulièrement à fournir la documentation aux membres d'une équipe de conférenciers, à veiller à faire tourner un film en couleurs démontrant les injustices du projet de loi fédéral, à mettre

sur pied un centre d'information, ainsi qu'à publier un bulletin bimensuel pour diffusion auprès des syndicats affiliés.

Outre ce programme de sensibilisation, l'offensive mise sur pied prévoit un appui spécial de la part du CTC à tout syndicat qui se mettra en grève pour combattre les dispositions du programme de restrictions sur les salaires.

La centrale recommande également à des syndicats affiliés de continuer à négocier leurs conventions de travail dans les secteurs public et privé "avec vigueur et détermination", nonobstant les limites imposées sur les hausses salariales.

Invité à commenter la nature de ses échanges avec les dirigeants syndicaux, M. Trudeau a, pour sa part,

confié à la presse qu'il faudra quelque temps pour les convaincre d'appuyer le programme, mais qu'il continuait à avoir confiance.

Le premier ministre a expliqué qu'il croyait comprendre que le mouvement syndical est d'accord pour lutter contre l'inflation, mais qu'il exprime des réserves sur les méthodes.

Le CTC demande au gouvernement fédéral d'instaurer un programme de logement à loyer modique pour les familles à faible revenu, d'adopter des mesures en vue d'éliminer la spéculation foncière, de fixer des taux d'hypothèques spéciaux pour les familles à faible revenu, ainsi que d'accorder des crédits d'impôt aux groupes les plus démunis.

De son côté, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a trouvé éton-

nant que le gouvernement fédéral fasse maintenant appel à la collaboration du mouvement syndical sans qu'il ait jugé bon de le consulter avant de présenter son programme.

M. Laberge s'est, d'autre part, dit favorable à la ligne de principe adoptée par le CTC, tout en soutenant, par ailleurs, être déterminé à ne consentir à aucun compromis devant le programme fédéral en matière de réglementation des salaires.

Quant à lui, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, ne s'émuet pas davantage de l'accusation de "fiéffé menteur" qu'a portée contre lui le président de la FTQ au sujet de l'acceptation du programme anti-inflationniste par certains dirigeants syndicaux.

Interrogé aux Communes par le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, il a

précisé qu'il ne s'adressait pas à M. Laberge ni à M. Marcel Pepin, président de la CSN, mais à d'autres dirigeants syndicaux qui, dans des conversations intimes, ne rejettent pas le bien-fondé des mesures du gouvernement Trudeau, y inclus un plafonnement des augmentations de salaire, pour juguler l'inflation.

A Toronto, M. James Fleck, coordonnateur chargé de la lutte contre l'inflation pour la province de l'Ontario, a déclaré qu'il était résolu à faire appliquer les limitations des salaires et des prix parce que les "conséquences d'un échec seraient inacceptables".

M. Fleck, ancien conseiller du premier ministre William Davis et secrétaire de cabinet, a déclaré dans une interview que l'un des désavantages du programme du gouvernement était qu'il pouvait donner lieu à une série d'interprétations.



Le Soleil, André Boucher

Le conseiller Gonzague Boily, à gauche, avait bien d'autres chats à fouetter, hier soir, à Val-Bélair, que penser à fêter l'Halloween. Les masques au tableau ne l'ont pas amené à prendre à la légère l'assemblée d'information sur la situation financière de sa ville. Il fut toujours sur la sellette face à une centaine de contribuables très mécontents.

Val-Bélair: la tutelle serait un constat d'échec de la fusion

Le gouvernement ne voudra jamais imposer la tutelle à Val-Bélair tant que les fusions des unités de regroupement de Beauport et de Charlesbourg ne seront pas complétées.

C'est l'opinion exprimée par plusieurs citoyens assemblés à l'école Amédée-Boutin, à Val-Bélair, hier soir, et partagée par des membres du conseil dont le maire, M. Léopold Bélanger.

On a laissé entendre que, la tutelle de Val-Bélair signifiant la faillite de la seule fusion volontaire dans la région de Québec, le ministre des Affaires municipales ne prendrait pas sur lui de poser un tel geste.

Environ une centaine de contribuables étaient présents à cette deuxième assemblée d'information convoquée par le conseil municipal sur la situation financière de cette ville formée des anciennes localités de Val-Saint-Michel et Bélair.

Quand un contribuable a demandé que la ville tombe sous tutelle, ce fut un tonnerre d'applaudissements.

Le maire a déclaré pour sa part que le conseil prendra une décision lundi, soit après avoir connu le résultat du référendum qui veut faire approuver par la population un règlement d'emprunt de

\$323,000, représentant le déficit accumulé de l'ancienne municipalité de Bélair, à la veille de la fusion qui se réalisera le 1er janvier 1974.

Si le référendum qui se déroulera dimanche rejette le règlement d'emprunt, il n'est pas impossible que le conseil décide de consulter la population pour savoir si elle désire vraiment la tutelle. Si oui, le conseil la demanderait alors au ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom.

Assemblée houleuse

Malgré cette hypothèse, le maire a conseillé à l'assemblée très houleuse d'accepter le règlement d'emprunt. Si ce règlement est accepté, a-t-il dit, les contribuables du secteur Bélair, paieront le déficit accumulé au 31 décembre 1973 au moyen d'une taxe de \$0.20 du \$100 d'évaluation sur une période de 10 ans.

Advenant le rejet du règlement d'emprunt, M. Bélanger a laissé entendre que les contribuables devraient payer ce déficit en la seule année 1976, ce qui occasionnerait une augmentation de taxes de \$2 du \$100 d'évaluation!

Mais les citoyens présents ne l'ont pas pris! Comme ils prennent avec un grain de sel les intentions du gouvernement de contribuer au

paiement des déficits des années 1974 et 1975.

Notons que le déficit réel pour 1974 est de \$487,000. Et le déficit de 1975 s'élèvera à quelque \$400,000 selon les prévisions.

Le ministre des Affaires municipales a toutefois jeté un peu de baume sur les plaies de Val-Bélair hier après-midi. Une visite du conseil à ses bureaux a valu l'assurance d'une subvention de \$300,000 pour faire face aux obligations qui prendront échéance le 15 novembre et le 3 décembre.

M. Goldbloom a encore offert à Val-Bélair l'aide de techniciens de son ministère pour trouver une solution à ses difficultés. Ainsi un ou quelques fonctionnaires pourraient aider l'administration de Val-Bélair à confectionner ses prévisions budgétaires pour l'année 1976.

C'est le conseiller Gonzague Boily qui a presque toujours répondu aux questions adressées au maire qui restait muet.

Enfin, Val-Bélair est sans géant depuis le mois d'avril, alors que celui-ci est tombé malade. La ville l'a payé jusqu'au mois de juillet. Ne s'étant pas représenté à l'hôtel de ville, le conseil l'a mis en demeure d'aller dire ses intentions à l'assemblée du conseil, lundi.

Le déficit de la CTCUQ augmentera de \$400,000

L'excédent des dépenses sur les revenus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) en 1976 sera de \$9,788,700.

C'est ce qu'on peut retrouver dans les prévisions budgétaires de la CTCUQ qui ont été soumises aux municipalités desservies par ce service de transport en commun.

Ce déficit est supérieur de \$339,600 sur celui de 1975 qui s'élève à \$8,717,400.

Le total des dépenses révisées s'élève à \$21,656,200 tandis que le total des revenus est de \$11,867,500.

En 1975, le total des dépenses était de \$18,241,000 ce qui fait une augmentation de \$3,415,200.

La hausse la plus imposante qu'on relève dans les prévisions se retrouve à l'item immobilisations. Alors qu'en 1975 les immobilisations retenaient des montants de \$75,500 elles se voient attribuer quelque \$903,900 pour l'année prochaine.

Les crédits attribués aux "imprévus" augmentent aussi de façon sensible. De \$197,500 qu'ils étaient en 1975 ils passent à \$218,000 pour 1976.

Détails des dépenses

Les dépenses d'exploitation se répartissent comme suit: transport: \$16,132,300; services financiers: \$2,228,200; administration: \$1,682,300; immobilisations: \$903,900; occupation des immeubles: \$491,500; imprévus: \$218,000.

Notons qu'à l'item transport, les salaires mobilisent un montant de \$11,080,600.

Au niveau des revenus, les services réguliers sont censés rapporter \$9,117,000; les autres services, \$1,903,100. On prévoit d'autres revenus de l'ordre de \$847,400.

Ces autres revenus se répartissent ainsi: \$50,000 en publicité et \$20,000 en "divers". Le gouvernement du Canada fournit une subvention de \$32,000. Le gouvernement québécois, pour sa part,

accorde une subvention de \$438,400 en vertu de l'article 325 de la loi de la CUQ et une autre de \$307,000 provenant du ministère des Transports.

Renseignements généraux

Alors qu'en 1975 on avait enregistré 21,060,000 passagers adultes, la CTCUQ en prévoit 22,376,000 pour l'an prochain. Les passagers écoliers devraient passer de 4,940,000 à 5,279,000.

Pour citer quelques chiffres relatifs au nombre d'employés à la CTCUQ notons qu'on prévoit 61 employés à l'administration en regard de 64 en 1975. A l'occupation des immeubles le nombre d'employés passera de 12 à 13.

C'est au transport qu'il devrait y avoir la plus forte augmentation de personnel, alors qu'il y en avait 675 cette année, la CTCUQ en prévoit 688 pour l'an prochain.

Comme les prévisions budgétaires de la CUQ, celles de la CTCUQ seront déposées officiellement au conseil de la Communauté urbaine le 14 novembre.

Menace des villes dévorantes

"En dépit de l'immensité du Canada, très peu de nos terres peuvent être utilisées pour l'agriculture ou l'expansion industrielle, ce qui pose à nos gouvernements le problème aigu de la conservation des sols, comme aussi aux municipalités la responsabilité des zonages et du contrôle de la spéculation foncière à la périphérie des villes."

C'est ce qu'a déclaré Mme Jeanne Sauvé, ministre fédérale de l'Environnement, à l'inauguration de l'exposition "L'homme et ses ressources", organisée par les services gouvernementaux et parapublics de protection de l'environnement, au pavillon de Konink de l'université Laval.

L'urbanisation désordonnée, l'industrialisation qui se fait le plus souvent à la limite des villes, ont considérablement réduit, depuis trois décennies, la superficie cultivable du Canada.

Au Québec, la proportion de terre arable est minuscule, moins de un pour cent. Sur 335 millions d'acres, seulement 15 millions sont des terres arables. C'est dire que 99 pour cent du sol québécois est à ce point stérile, selon Mme Sauvé, qu'il ne peut pas être question d'y établir une exploitation agricole viable.

La province de Québec est immense et, dira-t-on, un pour cent de sa superficie est déjà un territoire fertile plus que satisfaisant. Hélas non. Il ressort, en effet, d'une étude récente de la faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'université Laval, que si le Québec possède un pour cent des terres arables, les trois quarts de ces terres ne sont que convenables ou médiocres, et il n'y en a que le quart, soit 3.7 millions d'a-

crès, qui atteignent les normes de première qualité.

Villes dévorantes

Le ministre Sauvé a souligné, à ce propos, que les terres de première qualité, dans le Québec, sont en grande partie situées dans la périphérie des villes comme Québec, Trois-Rivières, Sorrel, Saint-Jean d'Iberville, Valleyfield, Ste-Thérèse et Montréal, de même que, vers l'ouest, elles se situent autour de Windsor, Toronto, Hamilton, St. Catharines et Vancouver.

Dans le corridor Québec-Windsor, entre 1951 et 1971, plus de 7 millions d'acres de terres agricoles ont été perdues à jamais, soit le quart des terres arables de la région.

Depuis 40 ans, la superficie des villes du Canada a triplé, passant de 3,000 à 9,000 milles carrés. A ce rythme, les villes canadiennes absorberont d'ici l'an 2000 encore 1,600 milles carrés de terres arables de plus qu'aujourd'hui. Au Québec, de 1966 à 1971, 39,000 acres, dont plus de 20,000 constituaient de bonnes terres agricoles, ont été absorbées par les villes.

"Est-ce que le Québec, qui importe déjà une bonne moitié de sa nourriture, peut se permettre de perdre ainsi 20,000 acres fertiles tous les 5 ans? a déclaré Mme Sauvé. Est-ce à dire que nous n'aurions pas tout de même intérêt à préserver le peu de

terres agricoles que nous possédons afin de pouvoir encore nous nourrir si, un jour, nous cessons d'avoir accès aux produits étrangers?"

Si l'absorption des terres agricoles par les villes paraît relever, à première vue, du pallier municipal, il faut songer que cette absorption s'exerce généralement par une foule de petites transactions immobilières situées à l'extérieur du territoire municipal. La zone d'expansion des villes occupe, au Québec comme ailleurs au Canada, une superficie beaucoup plus vaste que celle des villes.

Or, les municipalités peuvent zoner leurs quartiers pour les utilisations résidentielles, commerciales ou industrielles, mais elles n'ont

aucune prise sur la campagne environnante. La périphérie de Montréal, par exemple, qui possède plus de la moitié des meilleurs sols du Québec, est envahie de plus en plus par des banlieues résidentielles, par des installations industrielles et par l'infrastructure sans cesse plus volumineuse que réclame la métropole.

Dans le cas des terres agricoles, cette détérioration est irréversible, ne fût-ce que parce que le soi-disant progrès fait monter le prix des terres à tel point qu'il devient impossible, pour le cultivateur, de continuer à cultiver. Le profit qu'il obtiendrait de ses récoltes devient inférieur au revenu du capital que peut lui rapporter la vente de sa propriété.

Femmes insatisfaites de Radio-Québec

(PC) — La programmation actuelle de Radio-Québec ne répond pas aux besoins des Québécoises, affirme le Conseil du Statut de la femme, dans le mémoire qu'il a présenté hier aux audiences publiques de Radio-Québec.

Radio-Québec a une mission éducative, a dit le CSF, et doit assumer un rôle d'avant-garde de déconditionnement

des femmes et offrir une information adaptée à leurs besoins, qui contribuera à former des femmes autonomes, citoyennes et personnes à part entière.

Radio-Québec manque actuellement d'émissions touchant les secteurs sur lesquels les femmes veulent être renseignées.

"THE CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE ST-VINCENT COUNCIL" de Ste-Foy remercie tous les marchands de Québec, Ste-Foy, etc., qui nous ont généreusement appuyés lors de notre "Military Whist" qui a eu lieu le 22 octobre. Isabel McLaughlin Vice-présidente

AVIS
Des élections générales municipales seront tenues à la Corporation municipale des cantons unis de Stoneham et Tewkesbury, le 2 novembre 1975. Une équipe dynamique vous offre ses services.

NOTAIRE

Me BERNARD BOLDUC, notaire et conseiller juridique, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau à Québec. Me Bolduc fut admis à la Chambre des notaires en juin 1974. Bureau: 26, Ste-Ursule Québec, Qué. Tél.: 694-9333 (ANN.)

BUREAU D'ASSURANCE GENERALE
Un de nos clients désire acheter un bureau d'assurance générale, situé dans la région métropolitaine de Québec. Dû à la grève des postes, veuillez communiquer par téléphone avec Gilles Lefrançois, c.a., au numéro 656-9262.
SOFIDEQ INC.
Centre d'acquisition et fusion d'entreprises

A VENDRE MAISON à 3 REVENUS
située au 2130, rue Lessard, Giffard, près Centre d'Achats La Canardière.
1er étage, 7 pièces, sous-sol fini, garage à même plus 2 logements de 4 pièces.
Tél.: 667-0106 ou 523-8968

GRANDE FOIRE d'ANTIQUITES AUTHENTIQUES
1er novembre, 2 novembre, 11h00 à 22h00 | 11h00 à 17h00
au Château Frontenac
Entrée: \$2.00

l'éditorial

Pourquoi parler de cette "troisième force"

Le dernier sondage CROP, publié dimanche dernier dans un hebdomadaire montréalais, laisse entendre qu'une forte proportion de citoyens, notamment anglophones, se déclarant insatisfaits du gouvernement actuel, souhaiteraient la création d'un nouveau parti. Ainsi, depuis quelques semaines, un nouveau slogan s'est installé dans le langage québécois: la troisième force.

Que de desseins n'a-t-on pas prêtés à Me Jérôme Choquette, depuis qu'il a claqué la porte du caucus libéral, pour le placer à la tête d'une aussi problématique faction. Certains augures prétendent même savoir qu'il en serait fait mention dans son discours du 11 novembre prochain. On a aussi aligné les noms de "gros canons" susceptibles d'en constituer les cadres dont au moins un, M. Claude Castonguay, a rapidement fait crever le ballon.

Les pronostics et les hypothèses se sont, en définitive, construits autour de la réunion du "comité des neuf" illustres inconnus politiques qui se sont mis récemment à table à Sherbrooke, pour pondre un "manifeste" aussi "québécois" qu'hilarant. A lire ce document académique, on ne voit réellement pas comment il pourrait recréer les éléments constitutifs d'une troisième force. Ce n'est pas avec des lieux communs et de grandes déclarations de principes que l'on peut,

en 1975, construire un parti politique viable. Et les politiciens en place savent mieux que quiconque qu'une telle entreprise court, dès le départ, le risque assuré de coller sur la ligne, si elle ne répond pas à des besoins véritables ou vise à combler un vide réel.

Or, pour tenter de répondre à ces deux questions, on peut se demander si tous ceux qui, actuellement, se déclarent insatisfaits du gouvernement Bourassa pourraient se déclarer satisfaits d'une nouvelle faction politique qui ne pourrait, somme toute, contenir autre chose que les mêmes ingrédients des partis politiques actuels, surtout si l'on parle des anglophones au sujet desquels on peut fort bien se demander s'ils sont aussi insatisfaits qu'ils le prétendent ou s'ils n'ont pas plutôt une saute d'humeur prolongée contre la loi 22 et Cie.

Ainsi, puisque les anglophones semblent être, d'après le sondage, ceux qui préconiseraient le plus l'émergence d'un autre parti, on se demande comment ils se comporteraient à l'égard d'un programme à tendance nationaliste, donc possiblement à résonance plus ou moins péquiste, et, d'autre part, à l'égard d'un programme plus conservateur qui ne ferait que cumuler les principes contenus dans les autres partis déjà en place. Cette hypothèse ne pourrait que favoriser soit les libéraux, soit les

péquistes, auquel cas ces anglophones dissidents n'auraient rien gagné.

Pour pouvoir englober ces dissidents, l'idéal pourrait donc être la formation d'un parti politique conservateur modéré, dégagé en cela de l'extrémisme créditiste et de la conformation gélatineuse de l'Union Nationale. Mais on sait fort bien, par ailleurs, que la tendance politique actuelle n'est guère propice à ce genre d'entreprise, tiraillée qu'elle est entre des pôles différents mais bien spécifiés. Peut-on alors parler de besoins véritables, de vide réel et même de circonstances exceptionnelles, comme ce fut le cas de l'Union Nationale, en 1935, nantie, malgré tout, d'un chef exceptionnel, ce qui n'est pas la moindre des exigences d'un parti politique rentable.

Et, précisément, au moment où l'on a tant à déplorer le manque de "leadership" dans tous les domaines de notre société actuelle, comment pourrait-on dénicher un chef qui consente à se sacrifier dans une telle aventure, sans se faire consciemment hara-kiri.

Une troisième force impliquerait donc, en plus de cet élément vital, des éléments constitutifs d'un véritable programme politique différent de tout ce qui existe à l'heure actuelle, d'un militantisme actif et d'un avoir que le

temps seul peut favoriser, ce qui n'est pas le cas dans la conjoncture présente. Il ne suffit pas d'idéaliser des intentions, de professer des vœux pieux et de tenter de polariser l'insatisfaction pour prétendre édifier un parti politique auquel les voteurs donneraient d'emblée la gouverne de la chose publique. Il faut des objectifs concrets fondés sur des réalités spécifiques et axés sur des besoins qui puissent être satisfaits.

Or, il ne semble pas que cette troisième force, dont beaucoup préconisent l'émergence, puisse répondre, dans un si court laps de temps, à de telles exigences, à moins que des circonstances exceptionnelles ne viennent, dans l'intervalle, bousculer subitement tout l'échiquier politique québécois. Et, malgré toutes les apparences, il reste suffisamment chez nous d'options politiques propres à satisfaire tous les goûts sans qu'il faille inutilement les multiplier, et risquer ainsi un stérile éparpillement de la conscience politique populaire. La démagogie tient suffisamment de place dans notre monde politique sans que l'on ait à agrandir son nid. Les péquistes n'ont pas peur de cette problématique troisième force. On ne saurait qu'être d'accord, dans les circonstances actuelles.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Douze ans d'urbanisme

Avant que le coq ne chante, tu m'auras renié trois fois. Avant que le Québec ne possède sa loi sur l'urbanisme et sur l'aménagement du territoire, le gouvernement nous aura berné trois fois.

Depuis douze ans, sous quatre chefs de gouvernement, avec la présence de cinq ministres des Affaires municipales, on nous promet une extraordinaire, impressionnante et plus que complète loi sur l'urbanisme et sur l'aménagement du territoire.

Le ministre actuel, M. Victor C. Goldbloom, nous annonce sans sourire un projet de loi, lequel ne sera vraisemblablement pas prêt avant Noël. Il faudra donc attendre la nouvelle session de février ou de mars pour en connaître le contenu.

Depuis douze ans, le scénario se répète. En avril 1963, M. Pierre Laporte créait la Commission provinciale d'urbanisme, appelée Commission LaHaye, du nom de l'urbaniste-président. Le rapport était remis en 1968 et, outre de nombreuses recommandations encore appropriées aujourd'hui, il contenait déjà un avant-projet de loi qui dort depuis sur les tablettes du ministère et de la bibliothèque.

En décembre 1972, le ministre

des Affaires municipales du temps, M. Maurice Tessier, déposait un projet de loi-cadre sur l'urbanisme et sur l'aménagement du territoire.

Basée sur les schémas d'aménagement régionaux, intermunicipaux et locaux, cette loi devait révolutionner l'urbanisation future du territoire québécois. L'avant-projet n'a jamais eu de suite.

M. Goldbloom, prenant son courage à deux mains et se basant sur le dicton "100 fois sur le métier...", revient à la charge avec un mémoire au Conseil des ministres et nous promet une loi à Pâques ou à la Trinité. Il mérite tous les honneurs dus à sa bonne volonté.

L'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement des villes et des régions, l'affectation générale du sol, la réalisation des grandes voies de circulation à caractère intermunicipal et inter-régional, l'utilisation du territoire agricole, sont-ils des sujets suffisamment importants pour que le gouvernement décide, enfin, de s'en préoccuper? C'est à ce niveau que peut se réaliser la qualité de la vie prônée par le gouvernement Bourassa avant les élections d'octobre 1973.

La transformation actuelle des

villes comme Québec et Montréal, les nombreux et pas toujours catholiques changements de zonage, les méfaits de la spéculation foncière, la multiplication des tours d'habitation et des parcs de stationnement là où un coin de verdure existe, le développement anarchique de certains quartiers, l'incohérence du développement de bon nombre de municipalités contiguës, ne sont-ils pas des facteurs suffisamment évidents pour adopter au plus tôt une loi efficace?

Si le gouvernement avait agi il y a une décennie, l'ensemble du territoire serait beaucoup mieux planifié puisque c'est justement depuis une dizaine d'années que le visage du Québec se dégrade.

Par ailleurs, face à l'insouciance de nos grands dirigeants provinciaux, c'est le gouvernement fédéral qui occupe ce nouveau champ par l'intermédiaire du secrétariat aux Affaires urbaines qui verse de généreuses subventions pour le développement des villes et la SCHL qui oriente le développement par ses exigences en matière de lotissement.

Ottawa a sans doute deviné depuis longtemps une "urbanisation anarcho-démodée" au Québec.

Claude MASSON

La religion "libre" et l'Eglise

M. Robert Caron,

Je me permets de critiquer ce que vous avez écrit au sujet de l'Eglise catholique dans votre lettre parue le 18 octobre. Pour la commodité, j'ai divisé en trois les idées que vous défendez.

1— Vous nous dites que la pratique "officielle" de la religion a diminué. Cela est vrai. Cependant, lorsque vous écrivez plus loin que vous n'êtes pas pessimiste en ce qui concerne les relations entre les hommes, je mets en doute votre jugement pour la simple raison que pratique "officielle" et relation entre les hommes vont de pair. Pour vous en rendre compte, vous n'avez qu'à voir comment Louis Hémond décrit "TITE MISSA EST" dans Maria Chapdelaine.

L'Eglise se veut une assemblée de gens fraternisant. "Lorsque vous serez deux à prier je serai au milieu de vous". C'est autrement plus profond et plus fraternel qu'une rencontre de taverne! Ceux pour qui la messe est

inutile sont ceux qui n'ont jamais vraiment fraternisé à cette rencontre hebdomadaire, peut-être par manque de courage.

2— Vous ajoutez: "Le courant de contestation a permis à nombre de fidèles de pouvoir enfin compter sur leurs propres moyens". En effet, la contestation a permis à chacun d'organiser à sa guise sa religion, d'en retrancher ce qui est contraire à ses goûts. La contestation a permis l'éclatement d'une multitude de papés! Et tout ça selon l'inspiration du moment et de la mode. Comme la plupart des tenants de la religion "personnelle" n'ont pas ou peu lu la Bible, il arrive souvent que leur religion "libre" soit en contradiction directe avec le Christ, avec la vérité révélée.

3— Vous traitez l'Eglise de "structure colonialiste", de tenante de l'ordre établi et du système répressif dominant. Cela ne correspond pas aux faits; par contre, ça correspond à merveille à une certaine propagande.

Les missionnaires vont porter la bonne nouvelle selon laquelle l'existence n'est pas d'une vaine absurdité. En pays de mission, ils travaillent à former un clergé autochtone. Souvent, des autochtones font leurs études outre-mer de façon à être plus qualifiés dans les rôles d'instituteurs, d'animateurs chrétiens et de protecteurs de la population (exemple: Le Québec).

Pour ce qui est du syndicalisme et de l'ordre établi, l'Eglise me semble dans une situation de juste milieu. A l'instar de son fondateur, elle se méfie de l'argent et de la possession; elle prône justement que la course à l'argent est une folie bien vaine. Le Christ était parmi les pauvres mais ce n'était certes pas un syndicaliste "militant". De plus, l'Eglise prône la paix; il est donc normal qu'elle soit pour l'ordre et l'entente plutôt que pour le désordre, la révolte et la mésestimation.

Le rôle de l'Eglise est de conduire les gens au bonheur, pas à l'argent (ce sont d'ailleurs deux opposés). Je n'en sais rien mais je me demande qui est le plus heureux, le général chilien ou le petit salarié?

Bien sûr, le fait de porter un col romain ne rend pas un homme meilleur, mais si vous estimez que l'Eglise ne ressemble pas suffisamment au Christ, vous n'avez qu'à essayer de faire mieux. Boulez votre baluchon et partez pour l'Amérique latine afin de rétablir la justice! Vous verrez comme il est facile d'accuser.

Jean-Luc Beaudet,
1251 Suroz-Côté,
Sillery.



Le procès par jury est un travesti de la justice

M. le rédacteur en chef,

Le procès par jury est un travesti de la justice.

En France, aux Etats-Unis, au Canada, pour ne citer que ces trois là, où il s'est le plus altéré à l'usage, on assiste une fois sur trois à des acquittements ou désaccords écoeuvrants qui réjouissent les criminels, les médias d'information, une tourbe de prolétaires et ces élites dévoyées qui pullulent dans nos cénacles littéraires ou universitaires. On y pactise avec ferveur avec tous les marxistes qui font métier d'exalter ce système bâtard, qu'on se garde bien d'utiliser dans les démocraties dites populaires, et qui devient un instrument propre à suborner témoins, juges et jurés eux-mêmes, en salissant du même revers le visage de l'Etat, du Tribunal, de la police, des témoins honnêtes et de la vraie justice.

C'est Lord Shawcross, ancien procureur-général du Royaume-Uni, celui-là même qui représentait son pays au procès historique de Nuremberg (1946), qui disait devant la Commission Prévost que le jury s'avère aujourd'hui un instrument inefficace et pernicieux permettant à 30% des coupables d'échapper à un juste châtiment.

S'est-on interrogé s'il était démocratique ou tout simplement raisonnable d'exiger de douze citoyens un verdict unanime que les instances d'Appel peuvent modifier à la majorité simple, ou même s'il est séant de croire que chacun d'eux possède assez de qualités ou de vertu pour décider de bon escient et en toute lucidité de l'innocence ou culpabilité d'un accusé?

S'est-on jamais posé la question de savoir si la passion, la peur, la timidité, l'influence du verbe ou sa sonorité, le préjugé, la mauvaise foi, la naïveté, la ruse, la corruption, le faux témoignage, n'ont pas joué un rôle déterminant dans un sens ou dans l'autre, suivant le climat de la salle...ou la sympathie ambiante? La chose arrive dans deux procès sur trois aux Assises du Québec.

Pourquoi les auteurs des crimes majeurs sont-ils jugés par de simples citoyens qui doivent tous tomber d'accord, alors que les auteurs d'infractions moins graves sont jugés par des spécialistes? N'y a-t-il pas là une incongruité?

Qui s'est vraiment inquiété de la conduite infâme et combien fréquente de certains avocats indignes dont c'est le métier et le talent, après avoir empoché le produit des vols de leurs honorables clients avec bonne conscience, de fabriquer des preuves qui serviront à ébranler la conviction honnête du jury? L'alibi, l'erreur d'identité, le déclenchement accidentel d'une arme à feu, sont les plus employés et les mieux réussis des trucs à succès à l'audience. Devant le Tribunal, parfois obséquieux ou inquiet jusqu'à la servilité, le criminel et son procureur sont rois.

Et on s'en va répétant que ces motions ou requêtes dilatoires qui n'ont pas de sens et dont on abuse en la présence ou absence d'un jury ahuri ou inquiet, que ces règles de procédure à sens unique, comme la mise en garde, le refus de témoigner et le privilège de ne pas s'incriminer, per-

mettent de dispenser une saine justice.

Allons donc! l'opinion n'est pas dupe; elle devine que c'est grâce à cette parodie qui se déroule en série sous ses yeux que le nombre de criminels impunis croît à un rythme insensé et que notre société court à sa perte.

Nos organes de protection des droits de l'homme (ou de la canaille) ont été et demeurent nos pires ennemis, quoi qu'on en dise.

Quand aura-t-on le courage d'admettre que la sottise, le préjugé ou la naïveté du jury des Assises est souvent incommensurable?

Quand osera-t-on proclamer cette vérité tragique et honteuse que dans le climat de fièvre qui règne au Québec depuis au moins dix ans, il est devenu impossible, devant un jury, d'obtenir l'unanimité à la condamnation d'un crime dit politique?

C'est vrai qu'on n'habite pas une province comme les autres; c'est tout de même désagréable et humiliant d'en convenir quand la passion ou le crétinisme étouffe la justice.

Il faut comprendre nos assassins de rayonner de joie; ils sont jugés par leurs pairs, avec tous les avantages que cela comporte et si ça ne marche pas, il restera une dernière ressource, monsieur Allmand!

C.-E. Cantin,
Ex-assistant-procureur général
du Québec

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Directeur de l'information:

Claude Masson

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:

Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

La page cinq

Sous-développement: prévenir plutôt que guérir

Le public connaît surtout Oxfam par la publicité qu'Yvon Deschamps en a fait. Jusqu'ici, cet organisme privé d'aide au Tiers-Monde s'est voué à des objectifs strictement humanitaires, comme par exemple l'envoi de nourriture dans les pays du Sahel, lors de la sécheresse qui les a frappés, il y a quelques années.

Certaines voix, chez Oxfam, trouvent cette philosophie insuffisante pour répondre aux besoins réels des pays sous-développés: il faut au contraire poser des gestes politiques et aider les gens à vraiment s'en sortir en trouvant des solutions permanentes à leurs problèmes.

Cette orientation ne va pas sans provoquer certains remous chez les tenants de l'aide humanitaire traditionnelle et risque de provoquer certaines dissensions au sein d'Oxfam. Dans le cadre de ce débat, M. Pierre-Marc Johnson expose, aux niveaux social et politique, sa conception d'un organisme qui ne dispose pas de moyens financiers aussi puissants que l'Organisation mondiale de la santé, l'Unesco ou l'Acdi.

L'auteur livrait cette communication au congrès d'Oxfam International, qui se déroulait au début de la semaine, à Lévis.

par Pierre-Marc Johnson

Devant le gigantisme des organismes internationaux actifs dans les secteurs du développement, tels que l'OMS, l'Unesco, et autres organismes attachés aux Nations unies, ou encore ceux s'adonnant à des tâches sur-spécialisées avec les moyens qui y sont appropriés comme la Croix-Rouge;

Devant des budgets aussi importants que celui par exemple, au Canada, de l'Acdi, qui dépense près d'un milliard de dollars par année en aide aux pays en voie de développement;

On est parfois en droit de se demander s'il y a une place — et laquelle — pour un organisme privé de développement international comme Oxfam.

La réponse, malgré le paradoxe que posent l'importance des besoins dans le secteur du développement international et la modestie des moyens dont disposent des organismes comme le nôtre, est d'emblée oui. A condition que nous sachions nous situer concrètement dans ce réseau enchevêtré d'organismes, et à condition que nous puissions nous fixer des objectifs précis qui débordent notre motivation humanitaire (qui demeurera toujours la base fondamentale de notre raison d'être), il y a une place importante à occuper sur la scène domestique comme étrangère.

Les disparités

Au-delà de 150 Etats-nations forment maintenant la communauté mondiale.

Ils se partagent, au nom d'une même affirmation du droit au mieux-vivre, d'une façon des plus inégales, les richesses matérielles du globe.

A l'intérieur de ces mêmes Etats, qu'ils soient du club des riches ou du groupe des "pauvres", existent souvent des disparités de richesses et de pouvoir qui font l'objet de luttes, de coups de force, de guerres même parfois, bref, de l'exercice du pouvoir et des conséquences de sa recherche.

La communauté internationale, majoritairement composée des pays du Tiers-Monde, en est venue à sentir le besoin de réaffirmer un principe pourtant bien connu des Occidentaux, qui ont souvent modelé les régimes politiques de ces pays à travers l'histoire:

à savoir, "la souveraineté permanente, intégrale, de chaque Etat sur des ressources naturelles et sur toutes les activités économiques". (Déclaration sur le Nouvel Ordre Economique Mondial).

Si les pays en voie de développement, dans leur déclaration pour un nouvel ordre économique mondial, sentent le besoin de rappeler ce principe, qui a littéralement été inventé par l'Occident, c'est que s'amorce actuellement une mise en présence, si ce n'est un affrontement, entre des blocs qui ne sont plus d'Est en Ouest mais plutôt pratiquement du Nord au Sud. En effet, avec les nuances que nous imposent les conjonctures politiques transitoires, il ne s'agit plus essentiellement de la lutte entre communistes et capitalistes, entendre USA versus URSS, mais bel et bien les pays pauvres versus les pays riches et parfois, les pays riches avec les pays nouvellement arrivés au seuil de la richesse en dollars.

Si cette mise en face ou cet affrontement se présente, c'est que notre temps donne lieu à des drames pour les collectivités et pour les individus — et nous nous référons ici essentiellement au Tiers-Monde.

Les revendications

C'est dans cet arrière-plan que nous voyons se dessiner les revendications du Tiers-Monde:

— Quand on sait qu'en 1960, 25 tonnes de caoutchouc achetaient 6 tracteurs et que les mêmes 25 tonnes en 1975 n'en achètent plus que deux, peut-on se surprendre que les pays producteurs de matières premières tendent à se liguier contre les pays consommateurs.

— Quand on sait que les régimes douaniers préférentiels écartent systématiquement les produits finis provenant des pays qui veulent, chez eux, transformer ces matières premières, peut-on se surprendre de les voir faire front commun dans les grandes réunions internationales.

— Quand on voit la timide industrialisation de certains de ces pays profiter essentiellement aux intérêts de sociétés trans-nationales, peut-on se surprendre de l'avènement des nouveaux nationalismes.

— Quand on voit que les pays les plus riches du



monde, auxquels nous appartenons n'ont pas atteint l'objectif de 1% du PNB en aide aux pays en voie de développement qu'ils s'étaient fixé, et même peu d'entre eux ont atteint l'objectif intermédiaire de 0.7%, alors que les pays du pétrole en sont déjà à 5% du PNB pour l'aide aux pays en voie de développement, peut-on se surprendre de l'exaspération de ces derniers qui n'en peuvent plus d'attendre et de continuer à attendre?

Ce postulat est donc celui d'un état de conflit entre les pays riches et les pays pauvres qui, progressivement, passent à la conscience politique de leur autonomie et de ses conséquences; ils continuent cependant de vivre sur le plan économique la glissade d'un écart qui se fait de plus en plus grand entre eux et nous. Ce qui, parfois, nous entraîne à fermer les yeux sur le fond du problème pour trouver des justifications devant les nouveaux revendicateurs dont le vocabulaire nous heurte, alors que, pourtant, le fait qu'ils soient devenus des revendicateurs n'empêche pas les chiffres de la misère d'avoir la même signification: ces chiffres sont les témoins d'une injustice criante que ces pays continuent à subir quotidiennement, mais dont ils manifestent plus violemment qu'antérieurement l'intention d'en sortir.

Ce ne peut être que sur ce tableau de fond que peut s'articuler une conception du développement international: c'est-à-dire d'accepter cet élément-objectif sans la compréhension duquel on serait amené à constater avec désemparement bien des effondrements de projets conçus dans un milieu coupé des réalités politiques et revendicatrices.

A partir de cette approche de partage inégal qui mène au conflit que certains ont prévu bien avant la création du Cartel du Pétrole, on tentera de trouver un moyen de circonscrire le développement international.

Une activité politique

Au-delà du conflit entre Nations, qu'on évalue généralement à coup d'arguments économiques et statistiques, existent des problèmes propres aux collectivités en leur sein qui sont analogues: ceux du partage le plus équitable possible dans une collectivité donnée de cette richesse matérielle que se traduit par un mieux-vivre en termes non plus de simple subsistance, mais aussi de santé ou d'alphabetisation. Et malgré tout, la santé et l'éducation — qui sont pour nous ici des acquis — ne sont pas en elles-mêmes garantes du bonheur et encore moins de la dignité qui résultent plus généralement d'une harmonie de l'homme avec son milieu naturel, humain, social.

Que devient alors la "philosophie du développement" pour ceux d'ici, qui veulent s'identifier à cette recherche de justice, qu'elle se situe au niveau du partage mondial ou du partage à l'intérieur d'une collectivité.

Cette philosophie, ou plutôt cette attitude, doit d'abord reconnaître que les actions humanitaires sont parfois "faciles", non pas qu'elles ne soient pas méritoires ou même nécessaires, mais elles sont par définition presque toujours limitées au départ.

En effet, l'aide au Tiers-Monde du type Croix-Rouge est toujours insuffisante à long terme dans la mesure où elle est purement palliative ou compensatrice et ne remet rien en cause au niveau des structures sociales et économiques qui sont souvent à la base d'une telle situation; l'aide strictement humanitaire — hors les cas de cataclysmes naturels — n'est en général productrice d'aucun changement à plus ou moins long terme dans ces situations où le désastre aurait pu être empêché, mais qu'il ne l'a pas été pour des raisons politiques, sociales ou économiques: ce sont, en effet, là les effets du sous-développement.

Sans compter que des organismes comme ceux des Nations unies ou encore des organismes gouvernementaux nationaux d'Occident disposent évidemment de moyens beaucoup plus adéquats en termes de logistique pour pallier à de telles situations.

Par contre, si dans la perspective des efforts ou même des combats pour la recherche de la justice, on décide de faire face et d'agir au niveau des causes du sous-développement, alors on aura un cadre plus clair dans lequel exercer des priorités.

Agir au niveau des causes du sous-développement signifie d'abord et avant tout d'être solidaire en encourageant ceux qui ont comme moteur de leurs activités la volonté d'émancipation, d'autonomie, d'autosuffisance et la promotion collective, situation que l'on rencontre souvent dans le contexte d'une lutte contre l'exploitation systématisée sur le plan économique, social, voire même sur le plan physique pour des communautés entières.

L'action de développement visera donc d'abord à éviter de créer des structures de dépendance qui renforcent le sous-développement comme celles qui visent à encourager les activités renforçant la situation de dépendance économique des pays en voie de développement par rapport aux pays développés, même si de tels programmes permettent parfois d'augmenter les statistiques du Produit National Brut.

Au contraire, le développement devrait viser à favoriser les actions visant authentiquement à rendre autonomes les groupes et collectivités qui s'y adonnent dans le but de satisfaire les aspirations qui leur sont propres.

En somme, le développement dont nous parlons ici, c'est celui qui s'attaque non pas aux effets mais aux causes du sous-développement. La nuance est de taille.

La place d'Oxfam

Nous en arrivons donc à cette question du départ: y a-t-il une place et laquelle pour un organisme privé de développement international? Ou encore, comment agir?

La réponse est évidemment oui, dans la mesure où cette philosophie du développement peut être véhiculée et agie de façon concrète.

D'abord l'action domestique d'un organisme comme le nôtre.

L'action domestique revêt deux formes.

D'une part, dans le secteur de l'éducation, l'un des rôles que nous devons accepter d'assumer est celui d'informer ici, sur le plan domestique, la population de certaines des causes du sous-développement que nous percevons, de véhiculer une notion de solidarité avec le Tiers-Monde, non seulement par sentiment humanitaire mais aussi par la conviction de l'interdépendance — et non de l'assujettissement — de l'un envers l'autre.

Cette information se véhicule à travers des groupes spécialisés, déjà sensibilisés, mais aussi à travers les médias par une présence concrète au niveau de l'actualité, par des analyses, des prises de position publiques sur les grands problèmes internationaux touchant le développement et le sous-développement.

Cette information peut prendre des formes didactiques dans le contexte scolaire, ou encore elle peut prendre la forme de la "facilitation" de la diffusion des messages de personnalités reconnues dans le monde du développement, ou des pays du Tiers-Monde.

Une seconde action domestique consiste en ces actions, souvent concertées avec d'autres organismes, auprès des gouvernements et agences gouvernementales, afin d'y infléchir parfois fort modestement mais sûrement certaines des politiques de nos gouvernements touchant, par exemple, la question des compagnies trans-nationales, les accords tarifaires, l'accessibilité aux marchés de produits finis du Tiers-Monde.

Ces réalités et solutions relèvent évidemment du politique.

Dans le Tiers-Monde

Quant à notre action directe dans le Tiers-Monde,

il faut d'abord évaluer l'importance relative que l'on accordera aux urgences par rapport aux projets de développement.

Oxfam doit continuer à s'occuper d'urgences-cataclysmes, dans lesquels il a démontré son efficacité dans le passé et son utilité. Mais Oxfam ne doit pas devenir un organisme se consacrant surtout au secteur des urgences. Il doit avoir le courage, même si les engagements passagers se feront moins nombreux, de se mettre résolument dans la perspective du développement à long terme qui fait appel auprès de ceux qui nous accordent leur appui financier plus à leur conscience qu'à leur sentiment.

Vient ensuite le choix des projets de développement.

En orientant ses efforts et l'essentiel de ses budgets vers des projets de développement, Oxfam devra tenir compte des conséquences de ce choix et agir au niveau des causes du sous-développement.

Ce choix doit se refléter au niveau des partenaires et du type de projets.

Pour les partenaires, il faut valoriser au maximum la participation des autochtones à tous les niveaux de décision ou d'élaboration et de mise en chantier de projets. C'est ainsi que les mouvements de libération du Mozambique, de la Guinée-Bissau et de l'Angola, reconnus déjà par les Nations unies, comme représentants authentiques des populations de ces territoires, bénéficiaient déjà dans des projets humanitaires, éducatifs, de santé, avant l'indépendance officielle, d'appuis de certains groupes Oxfam, tout comme d'ailleurs d'appuis de certains gouvernements. Par là, nous avons signifié notre volonté d'agir en soutenant ceux qui veulent concrètement traduire ce souci d'émancipation, de justice sociale, d'autonomie et d'autosuffisance.

Choix également dans les types de projets.

Il s'agit ici de valoriser le secteur de la technologie intermédiaire.

La technologie intermédiaire offre l'avantage, dans les pays en voie de développement, de se situer entre la technologie avancée et sophistiquée qui est souvent mal adaptée aux conditions du pays récipiendaire et l'absence totale de technologie étrangère dans ces pays.

Sans exclure la possibilité d'utilisation d'une technologie plus poussée, la technologie intermédiaire parvient à promouvoir le développement de projets dont l'intensité de main-d'oeuvre est importante, et qui sont relativement simples, s'inscrivant harmonieusement en général dans l'environnement économique et social des pays récipiendaires, tout en faisant appel aux facultés d'invention et d'innovation des populations impliquées.

Ceci s'inscrit dans notre volonté d'affirmer notre conviction que la technologie avancée n'est pas toujours essentielle puisque celle-ci contribue souvent à maintenir les pays en voie de développement dans un état de dépendance face aux pays développés.

A travers donc une action au niveau de l'éducation, de pressions auprès des gouvernements, à travers un choix de partenaires, et une forme de technologie dans les projets que nous subventionnons, nous pourrions agir en terme d'aide émancipatrice plutôt que d'aide compensatoire. Nous serons ainsi fidèles à cette perception de la réalité qui sous-tend les rapports entre les pays riches et les pays pauvres.

Comme organisme privé de développement international s'appuyant sur le travail des bénévoles ici, et d'équipes restreintes de permanents non moins engagées, nous avons la chance de pouvoir, à notre juste mesure, ajouter notre contribution à l'édifice de la solidarité humaine. Ce travail nous permet à tous, non seulement de participer à des réalisations tangibles dans les urgences, dans l'éducation et dans le développement, mais également d'être des citoyens meilleurs.

LE SOLEIL

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE, SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITE, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:

Par porteur, lundi au samedi; Septièmes et Port Cartier (par porteur) Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec) Autres comités du Québec et ailleurs au Canada Pays étrangers

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Septièmes et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comités du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

RÉDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES 647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS 647-3241
CRÉDITS ET RECouvreMENTS 647-3236
PERSONNEL 647-3219
PROMOTION 647-3342

21 finalistes pour le choix de 7 duchesses

Le président du 22e Carnaval de Québec, M. Denis Harrington, a présenté hier soir à la presse les 21 finalistes au concours du choix des duchesses, édition 1976, qui aura lieu dans chacun des duchés entre le 31 octobre et le 9 novembre.

Voici la liste des 21 finalistes:

Cartier

Sylvie Laramée, 18 ans, secrétaire; Carole Fradet, 22 ans, assistante-comptable et Francine Douville, 21 ans, assistante dentaire.

Champlain

Paule Royer, 23 ans; Michèle Côté, 18 ans, étudiante et Danielle Deschênes, 18 ans, étudiante.

Frontenac

Louise Ampleman, 21 ans, directeur adjoint; Line Blondeau, 21

ans, secrétaire et Monique Nolin, 19 ans, agent de bureau.

Laval

Elisabeth Côté, 19 ans, étudiante; Maryse Pelletier, 19 ans, étudiante et Carole Turgeon, 20 ans, étudiante.

Lévis

Lucie Hamel, 20 ans, secrétaire; Claudine Samson, 19 ans, étudiante et Judith Spenard, 21 ans, art.

Montcalm

Constance Desbiens, 18 ans, secrétaire et représentante des ventes; Sylvie Grenier, 23 ans, caissière et Carole Larue, 18 ans, étudiante

Montmorency

Nicole Mathieu, 19 ans, agent de bureau; Judith Paradis, 21 ans, étudiante et Michèle Poulin, 21 ans, secrétaire.



L'Etat presse la... (Suite de la première page)

Saint-Jean-de-Dieu:	\$50,000	\$ 1,000 × 11	
Employés généraux	\$11,000		
Infirmières	\$61,000		\$72,000
Total:		\$11,000	
Laurentian Chest:	\$ 2,500	\$ 500 × 2	
Total:	\$ 2,500	\$ 1,500 × 1	\$ 5,000
Sana, Lac-Edouard:	\$ 4,000	\$ 1,000 × 1	
Total:	\$ 4,000	\$ 500 × 2	\$ 6,000
Hôpital protestant de Montréal:	\$ 3,000	\$ 1,000 × 3	\$ 6,000
Hôp. Youville de Sherbrooke:			
Employés généraux	\$22,500	\$ 1,000 × 2	
Infirmières	\$ 3,500		
Total:	\$26,000	\$ 2,000	\$28,000
Hp. Cooke de Trois-Rivières	\$12,000	\$ 1,000 × 1	\$13,000
Hôp. Général de Québec	\$15,000	\$ 1,000	\$16,000
Hôp. Saint-Julien de Saint-Ferdinand:		\$ 1,000	\$ 1,000
Hôp. Saint-Augustin de Québec:	\$15,000	\$ 1,000 × 2	\$17,000
Services communautaires hospitaliers de Québec:	\$10,950	\$ 500	\$11,450
Ass. empl. hôpitaux de Joliette:	\$50,000	\$ 2,000 × 1	
Total:	\$50,000	\$ 1,000 × 2	\$54,000
Saint-Charles-Borromée: Institut Albert-Prévost:	\$16,000	\$ 1,000 × 5	\$21,000
Infirmières	\$ 6,000		
Employés généraux	\$ 9,000	\$ 1,000 × 7	
Gardes-malades aux.	\$ 1,500		
Total:	\$16,500	\$ 7,000	\$23,500
GRAND TOTAL:	\$343,700	\$68,100	\$411,800

La CUQ...

(Suite de la première page)

Au personnel, les crédits seront haussés de 4 pour 100, passant de \$94,715 à \$98,053.

Le service de la detteregistre une augmentation de 25 pour 100. De \$737,897 qu'il était en 1975, il devrait passer à \$921,511 au cours de l'année prochaine.

\$100,000 au Carnaval

La hausse des contributions à des organismes extérieurs provient particulièrement d'une augmentation de 67 pour 100 du montant versé au Carnaval de Québec. De \$60,000 qu'elle était en 1975, la contribution de la Cuq doit grimper à \$100,000.

La tour...

(Suite de la première page)

bles à l'obtention d'un studio ou d'un logement d'une ou deux chambres.

"Cette décision commune de construire une tour d'habitation dans Saint-Roch, avec des moyens de financement adéquats, est l'heureux aboutissement d'un projet devenu nécessaire dans cette partie de l'Aire 10", nous a déclaré M. Emile Robitaille, président de l'Office municipal d'habitation de Québec.

Samson est impatient... (Suite de la première page)

collègue de Beauce-Sud sur le moment où il entendait tenir la réunion d'hier, mais il l'aurait tout simplement averti qu'elle se déroulait hier alors que M. Roy avait planifié une visite au centre hospitalier depuis déjà quelques jours.

Il en a été de même quand M. Samson a mis au point son manifeste portoricain sans consulter son collègue de Beauce-Sud qui a boycotté volontairement la réunion au cours de laquelle M. Samson a rendu public ce manifeste.

Le malaise, qui a débuté vraiment avec l'annonce du congrès à la chefferie de novembre 1974 où M. Samson a été confirmé dans ses fonctions de chef, pourrait bien connaître son dénouement au cours des prochaines heures ou des prochains jours.

Des pressions

Des pressions seront faites incessamment auprès du député créditiste de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, pour qu'il joigne les rangs du Comité du Regroupement Politique du Québec (CRPQ).

C'est ce que réclame 75 pour cent des personnes consultées, d'après un sondage effectué par le Comité d'Action Politique (CAP) section de Beauce-Sud, d'accord avec le manifeste de

la troisième force au Québec, publié lundi le 20 octobre dernier, et lancé à Sherbrooke par le comité des neuf du CRPQ.

En communiquant ses renseignements, en exclusivité au journaliste du SOLEIL, le président provincial du

Des jeunes filles...

(Suite de la première page)

savoir que le concours a favorisé plus de 500 candidatures au départ.

Les examens de sélection ont permis de retenir comme acceptables environ 40 noms. La grande majorité (36) de ces candidats au poste d'inspecteur des viandes sont des diplômés des techniques diététiques formés dans les Cegep de la province au cours des dernières années.

Comme le ministère a besoin de 120 inspecteurs dès à présent, on devra reprendre le concours à compter de demain. Si cela vous intéresse, la proposition doit être publiée dans LE SOLEIL, sous la rubrique "Carrières et professions".

CAP, M. J.-Maurice Breton, a révélé que "l'organisme qu'il dirige a donné son appui à un manifeste de la troisième force publié par le CRPQ".

On a aussi appris qu'un tel appui avait été donné au CRPQ par l'exécutif du Ralliement des Créditistes, de la circonscription de Beauce-Sud.

Le CAP en est venu à cette conclusion, a fait remarquer M. J.-Maurice Breton, parce que le manifeste de la troisième force publié par le CRPQ est le seul qui correspond aux aspirations de la majorité des Québécois, dont le document est mis à la disposition du public pour étude, par un comité absolument neutre, qui n'est contrôlé par aucun des partis politiques actuellement en place au Québec.

C'est pourquoi, le CAP demande à ses membres et à toute la population du Québec, de prendre connaissance de ce manifeste de la troisième force, de l'étudier et de le signer.

M. Breton invite également tous les hommes politiques qui ont prôné le regroupement des forces politiques au Québec, à étudier ce manifeste, faire connaître leur opinion et donner leur appui au CRPQ.

Un tel geste, dit-il, sera significatif de la sincérité de leur appel antérieur à l'unité.

Depuis le 16 octobre
LE SOLEIL
vous offre un
nouveau service

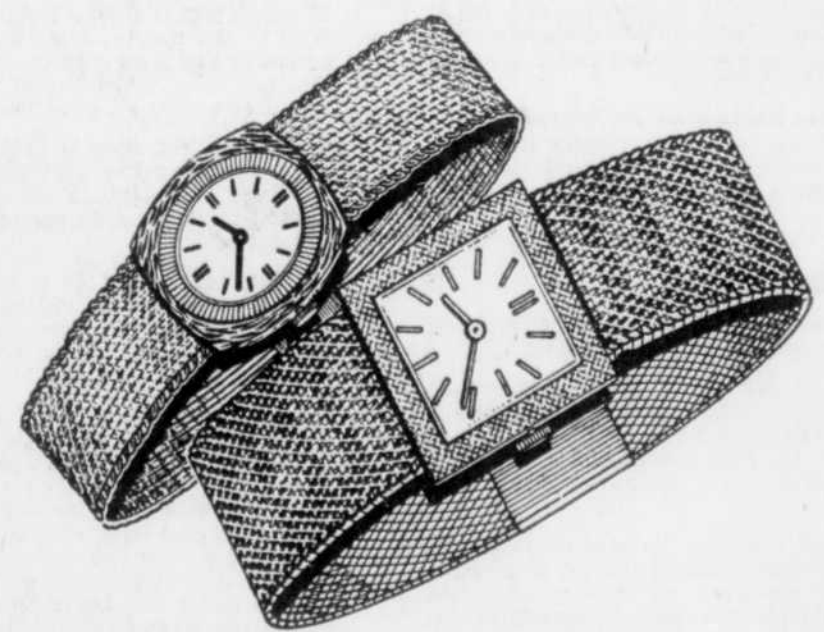
Maintenant,
nos lecteurs
et annonceurs
peuvent acquitter
le paiement
de leurs:

* FACTURES
D'ANNONCES
CLASSEES
* FACTURES
DE PUBLICITE
* RENOUELEMENTS
D'ABONNEMENTS

dans les banques à charte du Canada.

un grand magasin

AVEC EN MONTRE, DES MONTRES
POUR TOUT LE MONDE!



"VOTRE GRAND MAGASIN PREFERE"



SYNDICAT DU BIJOU

10 OUEST, ROUTE TRANS-CANADA, LEVIS P.Q. 833-2173

CARTES DE CREDIT CHARGE X ET MASTER CHARGE ACCEPTÉES

monsieur québec

par
yves
bernier



Le bill 20 sera adopté rapidement

Ca ne va pas trainer. Dès l'ouverture de la session, mardi

prochain, le ministre du Travail, Gérard Harvey, est prêt à discuter le projet de loi 20 en deuxième lecture, et il est assuré à l'avance de l'appui du leader parlementaire du PQ, M. Robert Burns. Depuis la fin de la dernière session, le projet de loi concernant les

régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction est repassé au comité de législation qui y a apporté des amendements qui seront soumis par M. Harvey. Visant à confier l'administration de tout régime complémentaire au Comité des avantages sociaux dans cette industrie, le projet de loi fait l'affaire de tout le monde, y compris des syndicats.

Les "beans" du Patro Laval

La "Journée des beans du p'tit Gillet" a lieu cette année encore au Patro Laval pour aider les 800 jeunes qui fréquentent ce centre de loisirs de Saint-Malo. Pour la troisième année, les citoyens sont conviés à ce marathon de fèves au lard qui vous seront servies entre 23h, samedi soir le 1er novembre et 23h,

dimanche soir le 2 novembre. L'an dernier, trois tonnes de beans ont été consommées par 5.200 personnes. Le président de la journée, M. Raymond Bélanger, en collaboration avec le poste CHRC, espère accueillir 8.000 personnes cette année. Avec votre billet (\$1.50) d'entrée vous avez la chance de gagner un voyage et de nombreux autres prix de présence. Il y aura aussi un spectacle de nuit et de la musique

durant la journée. Le Patro Laval, c'est votre affaire.

L'autobus 8X

La CTCUQ a un service d'autobus assez efficace, mais souvent le citoyen se pose des questions sur certaines décisions. Exemple: le circuit 8X (Dorchester, Côte d'Abraham, Carré d'Youville, boul. Saint-Cyrille, Madeleine de Verchères)

fonctionne aux heures de pointe. Le point le plus éloigné du circuit est la rue Madeleine de Verchères. Or, cette semaine, vers 18h05, le chauffeur de la 8X a décidé de faire descendre tous ses passagers à la rue Belvédère, un bon demi-mille avant la fin de son circuit, pour retourner immédiatement à son garage. Les pauvres passagers ont dû se replanter sur le coin pour attendre le prochain bus qui allait dans la même direction. L'explication du chauffeur: "J'ai reçu des ordres". Un service de transport qui se veut efficace et utile au public qu'il dessert respecte généralement ses circuits, non?

L'Allier dans Portneuf

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier effectuait hier une tournée "culturelle" du comté de Portneuf, à l'invitation de son collègue député du comté, M. Michel Pagé. Les deux hommes devaient visiter plusieurs maisons et endroits historiques du comté dont le fameux "château de Neuville", qui appartient à un fonctionnaire provincial. Espérons que cette visite n'avait pas pour but de déclarer "bien culturel" cette maison baroque qui renferme toutes sortes d'objets hétéroclites recueillis dans des vieilles maisons de la Grande-Allée.

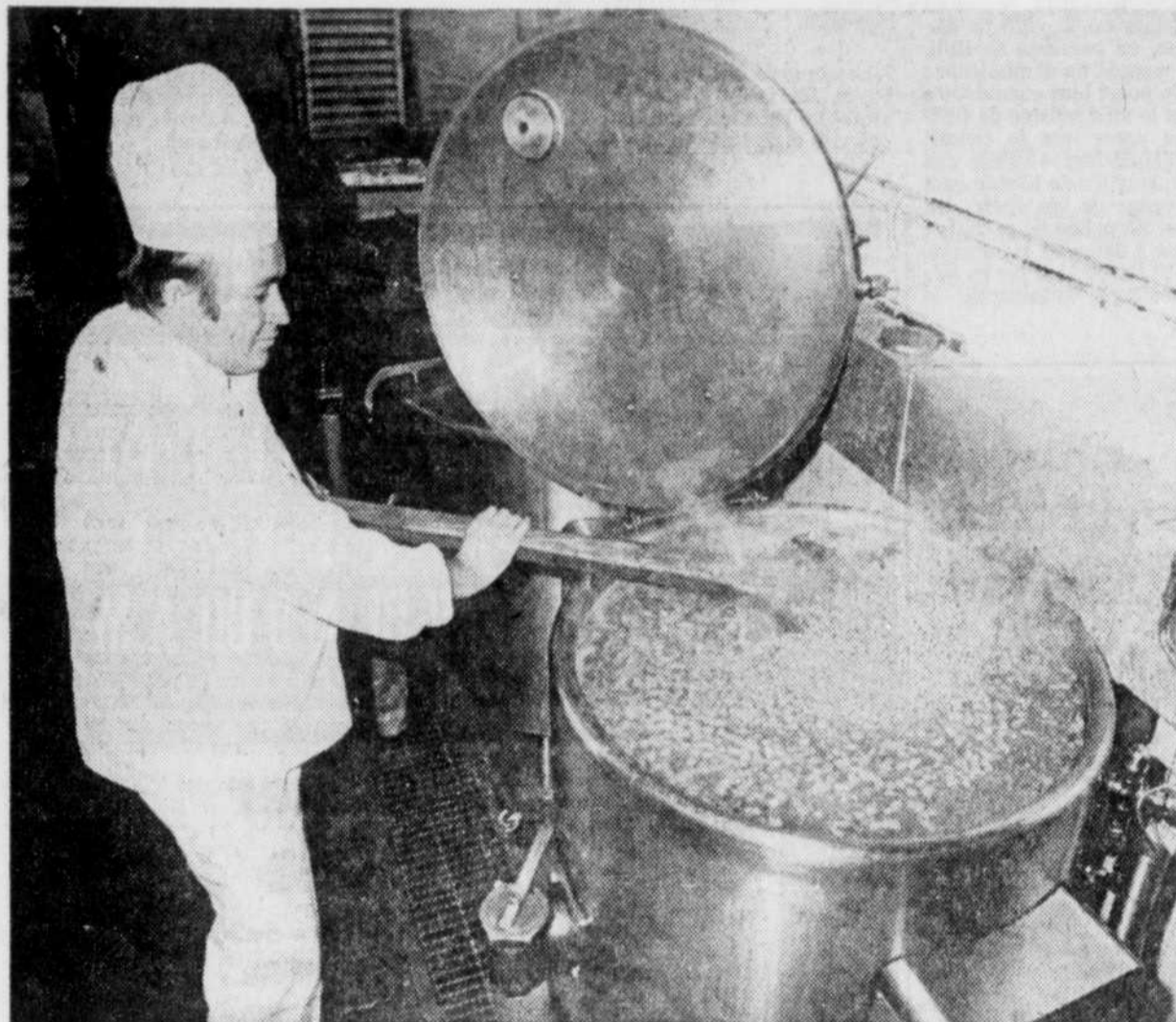
Après vous duchesses!

Un jury du Carnaval a présenté, hier soir, à la presse, les 21 finalistes (sur 329 candidates) du concours des duchesses, à l'hôtel Le Concorde. Le choix final dans chaque duché ne trahira pas. Dès ce soir, la duchesse de Champlain sera choisie parmi les trois finalistes du duché, lors d'une soirée à la salle de bal du même hôtel. Public québécois, vous êtes le bienvenu (prix d'entrée: \$3.00 par personne). Si la participation du public est aussi enthousiaste que le nombre de candidates au concours, notre Carnaval sera un succès foudroyant cette année. Demain soir, c'est au tour du duché de Laval de choisir son altesse royale, à la salle Sainte-Foy du Holiday Inn (St-Foy).



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La duchesse de Champlain sera choisie, ce soir, parmi les trois finalistes du duché. De gauche à droite: Paule Royer; Pierre Bart, président du duché; Michèle Côté, étudiante et Danielle Deschênes, étudiante.



Plus de 3 tonnes de fèves au lard.

Le Soleil, Roland Marcoux

norman

il sera bientôt papa?

Et vous voulez rester telle qu'il vous aime pendant ces neuf mois. c'est facile avec des vêtements conçus spécialement pour vous une blouse ample à rayures et fleurs gaies. en vert ou brun. 8 à 16. \$12.98 et un pantalon de maternité, souple et confortable. brun, vert, rouille, beige, noir et marine. 6 à 18. \$14.98

Ces vêtements sont disponibles au département de maternité du mail saint-roch, de place laurier, de place fleur de lys ou des galeries chagnon. dites simplement: "portez à mon compte".

AVIS: Les paiements des comptes de nos clientes doivent se faire à nos magasins jusqu'au retour à la normale du service postal. merci.

Buveurs de blanc... le voilà votre Brandy!

Et voilà votre mélange. Blancola

1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
1 tranche de limette
glaçons
3 à 5 oz d'eau gazeuse
citronnée

Il n'existe qu'un seul brandy blanc... Mont Blanc! Il est si pur et vieilli avec tant de soins que vous pouvez le déguster nature, dans un verre à cognac bien au chaud au creux de la main. Mais avant tout, Mont Blanc se mélange comme un blanc. Jus de fruits, eaux gazeuses, sirops... tout ce qui se mélange avec du blanc, se mélange parfaitement avec Mont Blanc. A votre goût. Vous verrez comme Mont Blanc vous remonte un mélange.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.

Les Postes: les parties sont très optimistes

OTTAWA (d'après PC) — C'est sur une note très optimiste que les négociations ont été ajournées dans le conflit postal, aux petites heures ce matin.

Les négociateurs des postiers et ceux des Postes se sont en effet déclarés "très optimistes" quant à l'issue prochaine des négociations.

Le syndicat laisse agir la population ne nous "presse" pas fort.

pour régler ces clauses avant de discuter des principales clauses salariales.

C'est séance de nuit s'était amorcée par contraste au moment où tout espoir de règlement rapide semblait s'être dissipé.

Quant à M. Jean-Claude Parrot, principal négociateur du syndicat national des employés des postes, il a déclaré: "Nous sommes désappointés parce que le ministre prend trop de temps à répondre à nos contre-propositions."

Avant la séance du cabinet, jeudi, M. Mackasey a déclaré: "Au train où nous allons cela ne se règlera pas en un jour, mais je reste optimiste tout en étant réaliste"

Les négociateurs du ministère des Postes et des employés internes en grève depuis 10 jours s'étaient même accusés mutuellement d'être mal préparés, après l'ajournement des négociations, hier midi.

Depuis la reprise des pourparlers, lundi, on a débattu des problèmes importants: l'engagement temporaire de non-syndiqués, les clauses de séniorité, et l'engagement d'un plus grand nombre d'employés temporaires syndiqués.

Le ministre a ajouté que si M. Joe Davidson, président du syndicat, participait aux négociations les choses marcheraient plus rondement. Ni M. Davidson ni M. Mackasey ne font partie de leur unité de négociations, bien que le ministre soit intervenu cette semaine dans les pourparlers.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a déclaré alors que les affaires ne vont pas vite mais que "le minist-

D'un côté comme de l'autre, on reste sur ses positions, le syndicat insistant

M. Davidson visite les locaux du syndicat dans l'Ouest et il devait rentrer à Ottawa jeudi soir

32 policiers menacent de démissionner

LUCERNE (PC) — Les 32 policiers de la ville de Lucerne, en banlieue de Hull, ont menacé de démissionner et de poser leur candidature dans la ville voisine de Gatineau parce que le conseil municipal leur a refusé une augmentation de 12 pour cent de prime de vie chère. Un agent de police de première classe à Gatineau gagne environ \$1.300 de plus par an que son collègue de Lucerne.



La grève des postiers a peut-être paralysé la livraison du courrier au pays, mais elle n'affecte guère ce petit bureau de poste rural près de Kitchener, en Ontario. Les employés ruraux ont en effet encore à trier et à livrer les journaux locaux et même, à certains endroits, un surplus de courrier.

L'anémie financière de Bell

OTTAWA (PC) — Ce n'est pas depuis hier que Bell Canada souffre d'anémie financière, c'est depuis 1969, et depuis lors cette faiblesse financière ne cesse de s'aggraver. C'est, en substance, ce que dit le président de Bell Canada, Jean de Grandpré. Devant cette situation, ajoute-t-il, nous aurions peut-être été sages si nous avions commencé à réduire nos services plus tôt que nous ne

l'avons fait. La compagnie a commencé à réduire ses services l'été dernier.

M. de Grandpré témoignait hier à Ottawa, pour la deuxième journée, à l'enquête publique que la Commission canadienne des transports fait sur les demandes de hausses tarifaires que Bell Canada lui a adressées. Ces hausses, qui sont pour l'an prochain, comprennent no-

tamment une majoration de 6,5 p.c. dans les taux de base mensuels pour le téléphone à domicile et pour le téléphone d'affaires et des majorations de prix pour l'incubation. Bell a dit hier que les hausses tarifaires qu'elle réclame pour 1976 lui apporteront pour cette année-là, si elles lui sont accordées, un revenu supplémentaire de \$112 millions. C'est là un nouveau chiffre. En effet, Bell avait dit précédemment que sa demande de majorations visait à lui procurer un revenu additionnel de \$102 millions.

La réduction des services de Bell fait que des gens ne peuvent avoir le téléphone que six mois après qu'ils l'ont demandé.

Il se peut que l'enquête de la Commission des transports dure plus d'un mois. Elle a commencé cette semaine.

Lang rejette la proposition de Forrestall

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a rejeté la suggestion, formulée par le député conservateur Michael Forrestall, que le gouvernement interdise les eaux canadiennes de l'Arctique à tous les navires

étrangers. Il a dit, d'autre part, que le gouvernement voulait que le plus grand nombre possible de navires canadiens participent à l'exploration des ressources de l'Arctique.



Les Caves de la Loire.

De grands vins d'Anjou d'appellation contrôlée.

Anjou, blanc sec. Servir frais avec entrées, poissons, viandes blanches. \$AQ 544-\$2.65

Rosé d'Anjou, à servir frais en toutes occasions. \$AQ 543G-\$2.65

Représentés par Gabriel Boustion Inc.



Une filiale de S.S. Knapp Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

Quaker state

Super Blend 10 - 20 - 30 - 5w30
Employé par tous les temps

Prix régulier K. MART: 1.09
Spécial K. Mart: **.89**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

G.W.G. Scrubbies

De la laver prêt à porter. Couleurs bleu denim, grandeurs assorties.

Prix régulier K. Mart: 17.95
Spécial K. Mart: **10⁹⁹**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Peanut Brittles

McCormick. Croquants aux arachides. Boîte de 12 oz

Prix régulier K. Mart: .99
Spécial K. Mart: **.79**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Cardigans dames

100% acrylique boutonné à l'avant manches longues choix de couleurs et grandeurs

Prix régulier K. Mart: 9.63
Spécial K. Mart: **6⁹⁹**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Chocolat Neilson

20 saveurs différentes dans un même paquet

Prix régulier K. Mart: 1.77
Spécial K. Mart: **1³⁹**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Blouses dames

Choix de différents modèles

Prix régulier K. Mart: 7.63
Spécial K. Mart: **5²⁹**

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Weston biscuits

Choix de plusieurs saveurs format de 14 oz

Prix régulier K. Mart: .88
Spécial K. Mart: **.71**

Samedi seulement

SAMEDI 1 NOVEMBRE
LA QUINZAINE CONTINUE

CAMERA REFLEX

Pentax SPF F1.4	\$279.95
Fujica ST 701 F1.8	217.95
Pentax ST II F1.8	229.95
Olympus OM1-MD F1.8	299.95
Mamiya DSX 1000 F1.8	229.88
Gaf L14 F1.4 *Boîtier noir	229.95
Canon FTB F1.8	299.95
Konica A3 F1.8	239.95
Zenith E F2	71.88

PROJECTEUR A DIAPOSITIVES

Kodak 650H	\$119.88
* chargeur inclus	
Kodak 850H	186.88
* chargeur inclus	
Grand Prix 570M	76.95
Ecran Lenticular 50 x 50	26.88
Chargeur à diapositives pour Projecteur Kodak 80	2.77
Film 126-12 poses couleur	.99
Film 110-12 poses couleur	
Agrandisseur Omega B66 * objectif inclus	259.95

ENCADREMENTS

Votre cadre fait sur mesure avec moulure de votre choix. Plus de 50 modèles différents, largeur 1/2" à 4".

Prix unique quel que soit le format **\$4⁹⁷**

KODAK POCKET INSTAMATIC

Le nouvel appareil de poche de Kodak prend des photos couleur, noir et blanc et diapositives.

Pocket 10	\$15⁸⁸
Pocket 20	\$23⁸⁸

MICROSCOPES

Fameux microscopes CARL WETZLAR pour étudiants - collectionneurs - scientifiques, complet avec accessoires.

600 x	\$ 9.88
900 x	\$19.88
1200 x	\$32.88

PROJECTEUR SUPER 8

Argus Super 8 et rég. 8 embobinage automatique, bobine 400 pieds, ayant arrêt et marche arrière, objectif Zoom.

\$124⁸⁸

STUDIO GOSSELIN

10 ave begin, centre-ville levis tel: 837-8868


PLACE FLEUR DE LYS
550 Boul. Hamel Québec
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS...
899 Rue De Bourgeois St. Fy. Québec

palais de justice

Un "propriétaire" des Saules veut empêcher la vente de sa maison

Par J.-Claude RIVARD

La cause maintenant célèbre des propriétaires insatisfaits du quartier Les Saules a pris une dimension judiciaire, hier, l'un d'eux s'étant adressé au juge Jean Moisan, en cour supérieure, pour obtenir une injonction destinée à empêcher la vente de la maison familiale qu'il habite depuis le 30 mai 1973, par le Montreal Trust, mandataire de la compagnie J.M. Dessurault (1971) Inc.

Le 17 mai 1973, le notaire Georges Laflamme, de Saint-Romuald, aurait négligé ou omis de faire signer le représentant de la compagnie Anger et Parent Inc. sur le contrat en vertu duquel M. Marcel Lemoine acquerrait sa maison du 1530 de la rue Brassard, a-t-on révélé, hier devant le juge.

Subséquentement, il est arrivé que, le 20 septembre 1973, la compagnie Anger et Parent vende ses 166 immeubles du quartier Les Saules à la firme Benoit Dumais Ltée, pour la somme nominale de \$1 plus autres considérations. Le 17 décembre 1973, cette dernière compagnie, à son tour, a vendu ces édifices à la firme C.A. Parent Inc., pour la somme de \$1, sous l'empire de la loi sur les faillites. Le 21 août 1974, enfin, 66 immeubles concernés sont passés entre les mains de la firme J.-M. Dessurault (1971) Inc., pour la somme de \$5.000. La maison de M. Lemoine était du nombre.

Depuis que cette dernière

a confié au Montreal Trust le mandat de vendre ses propriétés, M. Lemoine craint fortement de perdre sa maison, même s'il a, de bonne foi, signé une promesse d'achat (30 décembre 1972), un contrat d'achat (17 mai 1973) et même s'il continue à payer régulièrement ses taxes municipales et scolaires, ses assurances, et qu'il rembourse mensuellement une partie de son hypothèque.

Des éventuels acheteurs ont visité la maison. L'agent Hélène Roy, du Montreal Trust, s'est même présentée chez lui, le 21 août 1974, pour l'inviter à "acheter" la maison qu'il habite.

Le président de la firme J.-M. Dessurault (1971) Inc., M. Martin Garneau, s'est fait entendre et a expliqué que, loin de chercher à lui faire perdre sa maison, on essaie de s'orienter vers un terrain d'entente.

Le notaire Laflamme a, de même, été entendu; il a admis qu'il est exact que M. Lemoine s'est présenté à son bureau le 17 mai 1973, avec un représentant de la compagnie Anger et Parent Inc., qui n'a pas apposé sa signature au bas du contrat de vente.

Le juge a pris la demande d'injonction en délibéré. A un certain moment, il a souhaité que le notaire n'ait pas trop de contrats à demi signés dans ses classeurs.

Le demandeur est représenté par Me Paul Dion.

Tricots du Québec: Parent est coupable

Le juge Roch Lefrançois, de la cour des sessions de la paix, a ajourné, hier, au 1er décembre, le prononcé de sa sentence dans le cas du Québécois Jean-Guy Parent, trouvé coupable de fraude, dans l'affaire "Les Tricots du Québec".

Au cours des mois de mars, avril et mai 1970, Parent aurait vendu des machines à tricoter à des personnes de la région de Québec. Ces machines, coûtant environ de \$80 à

\$100, auraient été vendues aux environs de \$750 avec l'assurance que les acheteurs recevraient des cours gratuits et que la compagnie Les Tricots du Québec rachèterait les travaux réalisés à domicile. La preuve devait révéler que les cours ont été donnés, mais par des personnes non suffisamment qualifiées; que la compagnie a souvent fait défaut d'approvisionner ses acheteurs en matière première et qu'elle n'a à peu près jamais racheté les travaux exécutés.

Six mois de prison

Louis-Marie Lavoie a plaidé coupable, hier, à une accusation amendée et il a été condamné à six mois de prison, peine cumulative à celle qu'il purge présentement. Son frère Jean-Yves a fait la même démarche et il a reçu la même sentence.

Âgé de 22 ans et demeurant à Rivière-Mailloux, Louis-Marie Lavoie, subissait son procès, aux assises du palais de justice de La Malbaie, sous l'accusation de viol. Son avocat, Me Michel Leclerc, a présenté sa requête d'amendement, hier, avec l'autorisation de Me Marc Dufour, représentant du ministère de la Justice.

Le jury, composé de sept

femmes et de cinq hommes, et le juge Vincent Masson ont consenti à ce que l'accusation soit réduite à tentative de viol et ils ont accepté la plaidoyer de culpabilité.

Jean-Yves Lavoie, âgé de 21 ans, devait subir son procès sous le même chef à la fin de novembre. Le délit s'était déroulé le 16 janvier 1974 et la victime était une jeune fille de Clermont.

Les frères Lavoie ont été condamnés à 12 mois de prison, en juin dernier, pour le vol à main armée de \$250 à l'épicerie Damase Lajoie, de Clermont, le 31 décembre 1973. D'autres accusations pèsent contre l'un ou l'autre et la suite de la procédure judiciaire est imminente.

Tenu responsable de la mort de son père

Clément Grenier, âgé de 21 ans, a été tenu, hier soir, criminellement responsable de la mort de son père, M. Marie-Louis Grenier, âgé de 56 ans, un marchand de Saint-Patrice-de-Beaurivage, dans le comté de Lotbinière.

Présentement détenu à l'Institut Pinel, de Montréal, pour y subir des examens psychiatriques, le jeune homme n'était pas là pour l'enquête du coroner que présidait Me Jean-Guy Gilbert.

Mme Grenier qui était dans la maison au moment du drame, survenu le 9 octobre dernier, n'a pas témoigné.

M. Grenier a été abattu d'un coup de feu provenant d'un fusil 28.

Les témoins d'hier soir ont été l'agent R. Jourdain, du service de l'identité judiciaire, qui a produit des photos des lieux du drame; l'agent G. Demers, du poste de la SQ à Laurier-Station, qui a été le premier à répondre à l'appel; Mmes Françoise Lambert et Benoît Bilodeau, deux voisines; ainsi que J.-M. Martel et Henri Giguère, de la brigade du crime contre la personne de la SQ à Québec, qui ont pris charge de l'enquête.

Les FOURRURES Prémont

21 heures

VENTE DE FOURRURES

SAMEDI DERNIER JOUR

8.30 A.M. à 5.00 P.M.

Ne manquez pas cette offre!

Pour 21 heures nous vous offrons des prix anti-inflationnistes sur de luxueuses fourrures! Un choix sans pareil de fourrures 1975-76; des modèles des plus récents qui feront votre bonheur hiver après hiver.

Non seulement une autre vente! C'EST LA VRAIE VENTE...

Notre vente fantastique de 21 heures. Celle qui vous fera économiser le plus durant l'année entière!

Vous pourrez acheter et la qualité et le style... à des économies encore plus intéressantes que vous pourriez imaginer!

Venez dès demain... venez épargner... durant la fabuleuse vente de 21 heures! Des fourrures Prémont.

ESCOMPTE SUPPLEMENTAIRE DE 10%
SUR TOUT ACHAT FAIT ENTRE 8.30 A.M. à 10.00 A.M.

EPARGNEZ JUSQU'À 40%		DES VALEURS DEFIANT TOUTES COMPARAISONS!	
Manteaux lapins	Réduit 147 ⁰⁰	Manteau en têtes ocelot	Réduit 697 ⁰⁰
Bumber court rat musqué	157 ⁰⁰	Manteau rat musqué teint brique	697 ⁰⁰
Manteau promenade opposum	277 ⁰⁰	Manteau rat musqué allongé	777 ⁰⁰
Paletot mouton rasé "homme"	347 ⁰⁰	Manteau vison chinois naturel garni	777 ⁰⁰
Castor naturel "Elle et lui"	397 ⁰⁰	Manteau en vison et cuir	797 ⁰⁰
Manteau rat musqué 3/4	397 ⁰⁰	Manteau en renard norvégien	797 ⁰⁰
Opposum américain tacheté	397 ⁰⁰	Manteau vison saphir	797 ⁰⁰
Manteau 3/4 chat sauvage et cuir	397 ⁰⁰	Manteau en castor rasé	897 ⁰⁰
Manteau 3/4 chat sauvage teint claret	397 ⁰⁰	Manteau en renard roux	997 ⁰⁰
Manteau mouton rasé	397 ⁰⁰	Paletot chat sauvage "homme"	997 ⁰⁰
Manteau loup garni suède	397 ⁰⁰	Manteau en vison perle	1,077 ⁰⁰
Manteau rat musqué pleine longueur	427 ⁰⁰	Manteau de vison stencil ocelot	1,197 ⁰⁰
Manteau chat sauvage argenté	447 ⁰⁰	Manteau de chat lynx	1,297 ⁰⁰
Manteau 3/4 rat musqué teint cerise	497 ⁰⁰	Manteau de lynx canadien	1,497 ⁰⁰
Manteau chat sauvage teint Tanuki	597 ⁰⁰	Manteau vison demi-buff	1,697 ⁰⁰
Manteau rat musqué teint brun mist	597 ⁰⁰	Manteau vison ranch foncé 3 longueurs	1,777 ⁰⁰
Manteau rat musqué teint Polar	597 ⁰⁰	Manteau vison croisé brun	1,777 ⁰⁰
Manteau rat musqué teint bleu mist	597 ⁰⁰	Manteau de fitch naturel	1,797 ⁰⁰
Jaquette renard norvégien	597 ⁰⁰	Manteau vison ranch foncé	2,297 ⁰⁰
Rat musqué garni chat sauvage	697 ⁰⁰	Manteau ocelot	3,497 ⁰⁰

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

EPARGNEZ \$100 - \$200 - \$400 - \$600 ET MEME PLUS!

<p>Seulement 6 MANTEAUX PLEINE LONGUEUR EN VISON CANADIEN</p> <p>VOTRE CHOIX 999⁰⁰</p>	<p>Seulement 6 MANTEAUX RAT MUSQUE PLEINE LONGUEUR</p> <p>VOTRE CHOIX 399⁰⁰</p>	<p>Seulement 4 MANTEAUX FLANCS CHAT SAUVAGE</p> <p>VOTRE CHOIX 549⁰⁰</p>	<p>Choix considérable de CHAPEAUX DE FOURRURES</p> <p>A compter de 11⁹⁵</p>
---	--	---	--

PLUSIEURS CENTAINES D'AUTRES A VOTRE CHOIX A DES EPARGNES FANTASTIQUES.

Les FOURRURES Prémont

125, est St-Joseph 132, Notre-Dame des Anges

Facilités de paiement et plan mise-de-côté Sujet à vente préalable



dans nos régions



Photo Communication Québec

L'art au service de l'éducation

Un bel exemple de ténacité a été donné, il y a quelques jours, par l'exposition d'une soixantaine de tapisseries réalisées par les membres du Centre de travail polyvalent de Ste-Flavie, près de Rimouski. Les œuvres présentées ont toutes été réalisées par des artisans handicapés ou des inadaptés sociaux. D'ailleurs le public québécois pourra juger de la qualité des œuvres produites puisque le même groupe présentera prochainement une exposition au centre des Congrès de la ville de Québec.

Le Grand-Portage La Côte-du-Sud

Au prochain scrutin municipal de Rivière-du-Loup, trois candidats, et non deux, se feront la lutte pour représenter le quartier Thibodeau. Ce troisième candidat est M. Jean-Louis Deschênes.

L'Amiante

Le conseil régional de pastorale de l'Amiante, en collaboration avec l'Office de pastorale sociale du diocèse de Québec et le service d'animation liturgique par l'expression corporelle, tiendra une session d'études, demain et dimanche, au Cegep de Thetford Mines, sur le conflit de l'amiante qui a pris fin il y a deux semaines. Les participants feront le bilan social, culturel religieux et politique des sept mois de grève. Une célébration eucharistique en mémoire des mineurs victimes de l'amiante clôturera cette session.

Rive-Sud

Huit chorales de la région de la Chaudière participeront, dimanche le 2 novembre, à un récital dans l'église de Lauzon. 325 choristes prendront part à ce festival régional, où un auditoire nombreux est attendu. Dans le passé, de tels spectacles ont toujours remporté un grand succès.

Beauce

Le nouvel échevin au siège no 6 à Ville Saint-

Joseph de Beauce, est M. Léon Cloutier. Il remplace M. Pierre Ypécnel dont la démission avait été acceptée au début du présent mois.

Bas Saint-Laurent Gaspésie

M. George Vaillancourt, ministre d'Etat à l'agriculture, a présidé l'inauguration du plan de séchage à grains de la Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent, située au Bic. La sécherie à grains construite et mise en opération en septembre dernier, complète avec la meunerie et l'usine d'engrais chimiques, le complexe agro-centre de la Coopérative.

Charlevoix

La commission régionale Charlevoix et la commission scolaire Laure Conan ont retenu les services de conseillers pédagogiques en français à temps complet, alors que la commission scolaire du Gouffre vient de perdre le sien qui n'était cependant qu'à mi-temps; le directeur général de cette commission scolaire ignore si ce poste devenu vacant sera comblé. La question de l'enseignement du français préoccupe non seulement les parents dans Charlevoix mais aussi les commissions scolaires.

La Côte-Nord

Après quelques mois de fermeture pour agrandissement et rénovation, la Maison des Jeunes, centre d'animation pour les

adolescents de Sept-Îles, vient de rouvrir ses portes. Le service des Loisirs offre la gamme d'activités suivantes aux jeunes de 13 à 18 ans: musique, théâtre, plein-air, salle de regroupement, salle volante, échecs et mat, bibliothèque, gaffe-o-fun, danse, menuiserie, bricolage, radio, gymnase, salle de jeux, haltérophilie, et ciné cure.

Portneuf

Le programme de recherches en sciences de la Santé auprès des enfants de la municipalité de Pont-Rouge, mené par l'Université du Québec à Trois-Rivières, est assuré de son financement pour l'année 1975-76. Grâce aux interventions des membres du comité de Pont-Rouge, sous l'instigation de M. Jean-Louis Bussière, le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, vient de faire part d'une participation fédérale de \$30,000 applicable à la poursuite du programme auprès des jeunes de Pont-Rouge.

La commission scolaire régionale Tardivel appuie le mouvement provincial visant à amener l'Assemblée nationale à amender la loi qui empêche les anciens religieux de racheter les années de services pour fins de pensions au régime de retraite. Une demande en ce sens a été adressée aux différentes autorités gouvernementales et scolaires du Québec.

Un département d'orthopédie à Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La mise en place d'un département d'orthopédie à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-Beauce, à Saint-Georges, se fera même si le ministère des Affaires sociales en a décidé autrement.

On a été informé qu'il en coûtera \$75,000 pour l'achat de l'équipement nécessaire et que l'orthopédiste Serge Gagnon sera en poste à l'hôpital de Saint-Georges le 1er décembre.

Le financement de ce département, a-t-on dit, se fera à même des surplus budgétaires aux années antérieures ou à même les fonds de donation existant à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-Beauce.

C'est en fonction des besoins de la population, que le conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Georges a décidé de prendre ses responsabilités et de donner suite au projet d'aménagement d'un département d'orthopédie.

Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'Hôtel-

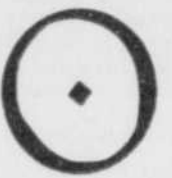
Dieu Notre-Dame-de-Beauce, le ministère des Affaires sociales, pour motiver son refus à la demande d'un département d'orthopédie à Saint-Georges, donne pour raisons: le manque de crédits nécessaires à l'établissement d'un tel service, et une entente régionale sur la répartition et la distribution des soins de santé dans la Beauce.

Pour ce qui regarde le manque de crédits nécessaires, on donne comme explications que "les contraintes budgétaires qui sévissent actuellement tant sur le plan des équipements, que sur le plan du développement des ressources, ne permettent pas au ministère des Affaires sociales de considérer à court terme une demande aussi tardive et non inscrite aux plans d'équipement et de développement".

D'autre part, on mentionne "qu'il apparaît très souhaitable, sinon impérieux, de voir une entente régionale sur la répartition et la distribution des soins de santé se concrétiser dans la Beauce avant de développer inopinément d'autres services à vocation régionale dans le contexte actuel".

AVIS A NOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Pendant la grève des Postes, nous vous invitons à acquitter vos factures à notre bureau d'affaires ou à n'importe quelle banque à charte du Canada. N'attendez pas la fin du conflit pour faire vos remises. MERCI DE VOTRE COLLABORATION



LES PNEUS RADIAUX GRIPPE-NEIGE DE GULF.

\$48⁹⁵*
A compter de (BR78-13) chacun



Cet hiver, chaussée de radiaux Grippe-Neige de Gulf, votre voiture va braver la neige et se tirer de tous les mauvais pas. Les Grippe-Neige sont des pneus à profil surbaissé et à semelle large qui mordent dans la boue et dans la neige.

C'est le choix idéal pour remplacer les pneus radiaux d'été car ils assurent un roulement silencieux et confortable sur pavé sec et une excellente maniabilité dans la neige et la boue.

La construction radiale ajoutée à la robustesse de la semelle, et accroît la résistance à l'impact et aux perforations. Deux plis radiaux renforcés par quatre ceintures de rayonne: bref, tous les avantages d'un pneu à six plis.

Les pneus radiaux Grippe-Neige de Gulf sont vendus et garantis, proportionnellement à l'usure, par tous les détaillants Gulf à travers le Canada. (Il n'y a aucune limite de temps ou de millage à la garantie sur les pneus Gulf.)

Les pneus radiaux Grippe-Neige de Gulf, à compter de \$48.95*, dans la dimension BR78-13. Disponibles chez tout détaillant Gulf affichant l'enseigne Grippe-Neige.

*Ou moins



Utilisez votre Carte-Voyage Gulf, ChargeX ou Master Charge.

Des stations-service ordinaires? Ordinaires mon oeil!

Taux de la taxe de \$1.16 à la commission scolaire des Ilets

Le taux de la taxe sera de \$1.16 par \$100 d'évaluation à la commission scolaire des Ilets, pendant l'année 1975-1976. Ce montant se divise de la façon suivante: \$1.05 pour le taux normalisé, 4 cents pour la taxe supplémentaire de la commission scolaire et 7 cents pour la taxe supplémentaire de la régionale Jean-Talon.

L'an dernier, le taux était de \$1.71 par \$100 d'évaluation.

D'autre part, quatre personnes ont été nommées pour remplacer quatre commissaires qui avaient démissionné depuis juin dernier.

Il s'agit de M. Paul-Henri Brochu, d'Orsainville, qui siège à la place de M. Jacques Duhamel; de M. Jean Charest, de Charlesbourg-Est, qui succédera à M. Gustave Lévesque; de M. Jean-Paul Biron, de Lac-Beauport, qui prendra la place de M. Paul Ledoux; de Mme Lorette Zizka, de Notre-Dame-des-Laurentides, qui remplacera M. Paul-Eugène Rhéaume.

Le conseil des commissaires a nommé M. Marc Giguère directeur de l'enseignement. Il était auparavant conseiller pédagogique à la commission scolaire de Sainte-Foy.

L'école de Lac-Beauport, qui avait été détruite par le feu en juillet dernier, pourra recevoir une partie de ses élèves le 15 novembre. Toutefois, la construction ne sera

terminée que le 15 décembre. Les autres enfants seront admis le 5 janvier 1976.

M. Léonard Lamy, président de la commission scolaire, a signalé que cette école faisait face à des problèmes se rapportant à l'eau et à l'é-

gout, et que des pressions avaient été faites à ce sujet auprès de la municipalité et du ministère de l'Environnement.

Quant à l'école l'Oasis, située à Orsainville, elle sera inaugurée le 16 novembre.

BOOM!

POUR FETER NOTRE AGRANDISSEMENT de bureaux et de salles d'échantillons

• matériaux • grâtes • quincaillerie • électricité • plomberie • etc...

En voici quelques exemples

LATEX SUPER BLANC Intérieur et extérieur. La gallon	\$3 ⁹⁵	SCIE DEWALT BLACK & DECKER Rég. \$149.00 Spécial	\$112
LATEX SEMI-LUSTRE. La gallon	\$5 ¹⁰	FOAM 4' x 8' x 1".	\$77
TUILE A PLANCHER Vinyle-amiante, pré-collé. 1/16 - 12 x 12. Chaque	25¢	CLOTURE A NEIGE 50' roult.	\$14 ⁹⁵
PLASTIQUE ONDULE 26" x 16". Orange clair, vert blanc.	\$3 ⁴⁵	GARAGE PREMONTE Complet: rippe	\$185
FIBRE DE VERRE 26" x 96"	\$5 ⁷⁵	TEINTURE NOYER La gallon	\$6 ⁹⁵
DRAIN 4" TROUE Rouleau 250' 29" du pi.	\$64 ⁹⁵	CORDE A LINGE Recouvert de nylon.	\$2 ⁹⁵
PERCEUSE BLACK & DECKER 1/4 Rég. \$14.95	\$9 ⁹⁵	TUYAU 1 1/4" ABS Pl. lin.	52¢

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE. Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'oubains.

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
* Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir.

Deux policiers nient que M. Gosselin ait été battu

Deux policiers de Charny ont nié formellement, hier, qu'un camionneur de Beau-

port ait subi des sévices le 20 septembre dernier. De plus, l'un d'eux a dit

qu'il avait utilisé à deux reprises seulement un gaz irritant, du "Mace", dans un effort pour calmer l'homme, qui refusait d'exhiber son permis de conduire et le

certificat d'immatriculation de sa voiture.

veille. Son fils Mario et sa fille, Mme Jacqueline Duclos, sont venus corroborer ses dires.

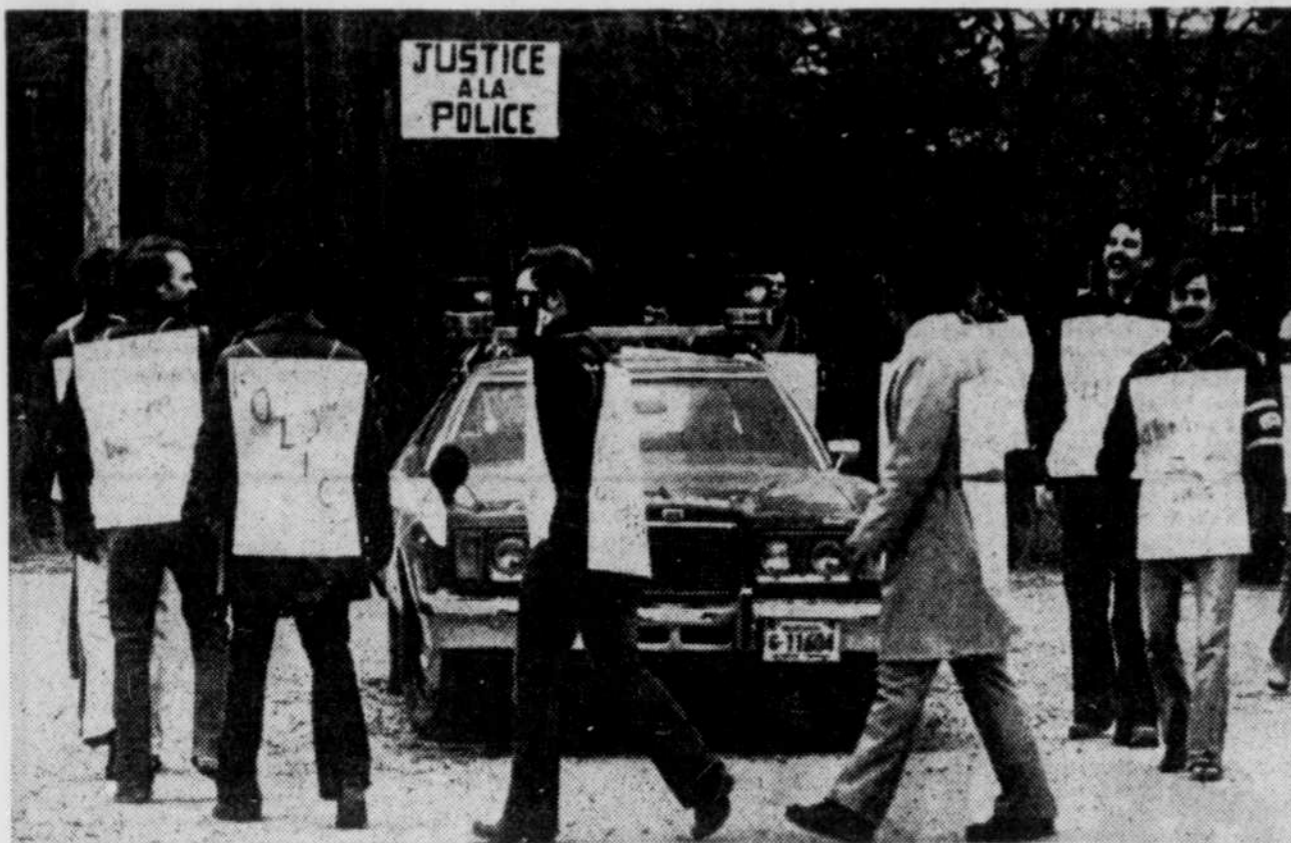
Le fils avait déclaré que l'agent Laporte prenait un peu trop souvent un café avec sa mère à la demeure familiale. Le couple Gosselin était en instance de séparation de corps et de biens au moment des incidents. Selon le fils, l'agent Laporte avait déjà menacé de "faire monter le père au boutte" et qu'il "allait y goûter".

La somme de \$250. Il a été aussi fortement question des pauses-café de l'agent chez Mme Gosselin.

Me René Letarte, qui représente les agents, a fait dire à l'agent que: 1— il connaissait Mme Gosselin depuis longtemps; 2— qu'il allait souvent chez elle en compagnie de son épouse; 3— qu'une des filles Gosselin a souvent "gardé" ses propres enfants; 4— que la tante avait été "scrappée" peu de temps après l'achat; 5— que le camionneur brutalisait sa femme et ses enfants; 6— qu'il le savait dangereux.

Les circonstances concernant l'arrestation de M. Gosselin ont été corroborées par l'agent spécial Pigeon, qui a dit que les trois policiers avaient reçu eux aussi du "Mace" pendant la bagarre.

Le juge Drouin s'est mal expliqué pourquoi M. Gosselin a été gardé menotté depuis le moment de son arrestation, pendant le test de l'ivresse et jusqu'à ce qu'il soit enfermé dans une cellule du poste de Charny. Il ne comprenait pas non plus pourquoi l'agent Pigeon avait tellement craint le camionneur qu'il s'était armé d'un bâton de police de trois pieds de long alors que le camionneur, menotté, sortait de la voiture au poste de la SQ à Sainte-Foy.



Justice s.v.p.

Les policiers de Lucerne réclament justice. Ils veulent notamment plus d'équipements et de meilleurs salaires. Le groupe de policiers, au nombre de 34, ont un territoire de 35 milles carrés à couvrir et deux autos-patrouilles seulement sont mises à leur disposition. Lucerne est située à quelque 10 milles de Hull.

Mercredi, M. Roger Gosselin, 48 ans, a déclaré devant la Commission de police du Québec qu'on lui avait jeté du gaz lacrymogène quatre fois au visage, qu'on l'avait frappé du pied dans l'abdomen, qu'on l'avait blessé aux poignets en serrant trop des menottes et qu'on l'avait menacé d'un bâton de police.

Les agents Roger Laporte, 26 ans, et Richard Pigeon, 23 ans, ont donné une toute autre version des événements.

Le tout a débuté quand le camionneur est arrivé à une intersection de Charny, vers 21h50. Il aurait crié aux deux agents de baisser les phares de leur voiture parce que cela l'aveuglait. Puis le camionneur est parti, en route pour la demeure de sa fille. La voiture de police l'a pris en chasse et des incidents se sont produits dans la cour de la demeure de la fille du camionneur.

Les policiers

L'agent Laporte a raconté que, le soir des incidents, il avait pris en chasse une voiture sans savoir que le chauffeur était M. Gosselin. Arrivé dans la cour, chez Mme Duclos, il a demandé au camionneur de lui montrer ses papiers. Ce dernier a refusé carrement, l'a repoussé dans la voiture, lui coince le pied gauche dans la portière, et aurait tenté de s'en prendre à lui.

Connaissant bien l'homme, qu'il a décrit comme étant une brute, et devant le colosse qu'est le camionneur, il a saisi un pistolet de "Mace" et lui en a lancé au cou. Il a tenté à nouveau d'avoir les

M. Gosselin a terminé son témoignage, hier, devant le président de la Commission, le juge Jean Drouin, et le commissaire Aimé-L. Raic. Il a répété ce qu'il avait dit la

Les policiers de Saint-Romuald viennent de réclamer l'arbitrage

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Les policiers municipaux de Saint-Romuald demandent l'arbitrage, après avoir échoué à l'étape de la conciliation, pour obtenir un renouvellement de leur contrat de travail expiré depuis le 31 mars dernier.

La semaine dernière, alors que les 31 membres du Syndicat des employés municipaux de Saint-Romuald avaient tenu deux journées d'étude pour protester de leur côté contre la lenteur

des négociations, le groupe des policiers de cette ville n'avait pas quitté le travail, quoiqu'il se trouvait dans une situation identique.

Les représentants de ces derniers ont eu cependant plus de rencontres avec ceux de la partie patronale, en présence du conciliateur, M. Jean-Paul Lafleur, M. Daniel Duquet, agent négociateur du syndicat des huit policiers, a mentionné que la nouvelle demande d'intervention adressée au ministère du Travail provient du fait que l'employeur maintient une offre jugée inacceptable.

D'un autre côté, le groupe des employés municipaux tient d'autres séances de conciliation, cette semaine.

"On demande la parité de salaires avec les policiers de la ville de Lévis, tandis qu'on nous offre la parité avec ceux de Saint-David", a signalé M. Duquet, du groupe des policiers de Saint-Romuald.

On se souvient que les policiers de la municipalité de Saint-David ont finalement accepté une offre patronale (\$245 par semaine pour un policier de Ire classe, ou de quatre ans d'expérience),

au début de septembre, prévoyant qu'il y aura probablement regroupement avec Lévis, dans un avenir rapproché, et que leurs salaires seraient alors ajustés avec ceux de Lévis, où le taux comparable est de \$265.

Mais la situation est différente pour les policiers de Saint-Romuald, car le projet de regroupement ne concerne que les villes de Lévis, Lauzon et Saint-David. Le syndicat de Saint-Romuald affiche donc une position ferme et se dit prêt à expliquer sa position devant un tribunal d'arbitrage.

L'enquête préliminaire de l'agent de sécurité Marquis est reportée

L'enquête préliminaire que l'agent de sécurité Denis Marquis, âgé de 22 ans, de Laval-des-Rapides devait subir, cette semaine, à Thetford Mines, devant la cour des sessions de la paix, a été reportée au 10 décembre. L'assignation tardive de trois témoins, due au conflit des Postes, fut la cause de cette remise. Marquis est accusé

d'avoir tenté d'allumer un incendie dans un entrepôt de sacs d'amiante à la mine Bell Asbestos, le 7 août dernier, et d'en avoir allumé un le 12 août. Les dégâts se sont chiffrés par \$12,500. Ces délits ont été commis durant le long conflit de l'amiante. Marquis est en liberté sous une caution personnelle de \$2,000.

Le temps des pneus d'hiver semble arrivé

L'hiver est à nos portes et la police rappelle aux automobilistes qu'il est temps de s'y préparer. Faites-le, maintenant, afin d'éviter de faire la ligne aux stations-services.

Il faut faire installer les pneus d'hiver et faire vérifier l'état du radiateur et de son contenu.

Pour éviter des ennuis, il est bon aussi de faire mettre de l'huile d'hiver dans le moteur, de faire vérifier l'état de la batterie, de l'allumage, des essuie-glace, du dégivreur et des freins.

Il est bon aussi de faire vérifier l'état du silencieux et prévenir ainsi une tragédie toujours possible au cours d'une tempête d'hiver.

Pour sa part, la police de Québec rappelle que le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville à partir du 1er novembre. Bien qu'un délai soit accordé, les automobilistes sont priés de se trouver un endroit pour se garer hors de la rue.

Réparations de bouilloires

- Mécanique de marine
- Mécanique générale
- Soudure générale
- Fabrication et réparation de remontées mécaniques de tous genres.

SERVICE JOUR ET NUIT

CONSULTEZ DES EXPERTS

INDUSTRIES SAMSON

Inc. 12, rue St-Laurent Lévis, Qué.

Tél.: 837-5897

A Montréal,

notre facilité d'accès n'a pas d'égal.

Venez par avion et l'autobus de l'aéroport s'arrêtera d'abord à notre porte. Venez en auto et entrez tout droit chez nous par le stationnement intérieur. Venez en train et prenez l'ascenseur de la gare centrale directement à notre grand hall.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des autobus et voitures en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), le Montréal Aéroport Hilton, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: consultez tout hôtel Hilton du CN, Hilton Reservation Service, ou votre agent de voyage.

Pollack

Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis.

Chaudes bottes en suède doublées de mouton signées Morlands

La botte haute 60⁰⁰

Modèle pleine longueur pour un confort maximum. Entièrement doublée de véritable mouton, elle s'enfile aisément grâce à la longue glissière à l'avant. Avec son confortable talon de marche, c'est la botte idéale pour les grands froids. En brun seulement. 5 1/2 à 10 1/2.

Le petit bottillon 52⁰⁰

Modèle plus délicat et féminin mais tout aussi confortable grâce à sa chaude doublure de mouton. Suède noir ou brun. Pointures: 5 1/2 à 10 1/2.

La botte courte 55⁰⁰

Elle aussi entièrement doublée de véritable mouton, elle est munie d'un fermoir sur le côté. En suède noir. Pointures: 5 1/2 à 10 1/2.

CHAUSSURES POUR DAMES (Rayon 470)
Mail St-Roch, Sainte-Foy, Mail St-Roch et Ste-Foy seulement.

Octobre 70: Bourassa et Trudeau se renvoient la balle

Contrairement à son homologue fédéral, le premier ministre Bourassa a soutenu une fois de plus qu'aucune insurrection appréhendée ne l'a incité à faire appel aux mesures de guerre en octobre 70.

Visiblement agacé de l'insistance des journalistes à voir une contradiction entre ses propos sur le réseau

anglais de Radio-Canada dans le cadre de l'émission "October Crisis" et son attitude en 1970, M. Bourassa a répliqué en s'en tenant à la lettre adressée au gouvernement d'Ottawa et signée de sa main en octobre 1970.

Citant au texte cette missive, qu'il n'ait signé sous la pression du

gouvernement fédéral, M. Bourassa a indiqué que son gouvernement avait fait appel à la Loi sur les mesures de guerre parce qu'il était convaincu que le Québec faisait face "à un effort concerté pour intimider et renverser le gouvernement", effort qui ne négligeait aucun moyen "y compris l'insurrection".

Selon M. Bourassa, qui était interrogé à son arrivée à Dorval de retour d'un voyage en Europe et en Iran, toute la nuance est là: "Ni M. Drapeau, ni M. Trudeau ne croyaient que le Québec serait envahi par des troupes terroristes, nous étions cependant convaincu qu'il y avait un "effort" de tenté pour saper l'ordre démocratique au Québec."

Bref, l'insurrection n'était pas "appréhendée", mais "l'effort" l'était sérieusement.

Le chef du gouvernement a par ailleurs rejeté toute éventualité d'une enquête publique pour faire la lumière sur la crise d'octobre prétextant que les tribunaux avaient déjà rendu jugement dans cette affaire et que rien ne justifiait la tenue d'une telle enquête.

Le premier ministre fédéral a fait entendre un son de cloche différent. S'accrochant à la version officielle proclamée le 16 octobre pour justifier les mesures de guerre, M. Trudeau a dit que le Cabinet fédéral y aurait songé à deux fois avant de promulguer cette loi si le gouvernement du Québec et la ville de Montréal ne l'avaient pas réclamée.

"Mais ils — MM. Bourassa et Drapeau — nous ont clairement indiqué que c'était nécessaire; nous avons cru qu'ils avaient raison, qu'ils étaient bien informés; nous avons également été convaincus qu'il existait une état d'insurrection appréhendée le 16 octobre 1970."

Enfin, le député de Taillon à l'Assemblée nationale et cousin ger-

main de M. Pierre Laporte, l'ancien ministre du Travail dont la dépouille mortelle a été trouvée dans un coffre de voiture après que les conditions de sa libération eurent été rejetées par le gouvernement fédéral, s'est opposé à la réouverture de l'enquête sur cette affaire, en estimant qu'elle "ne changera rien au passé."

Le gouvernement a fait ce qu'il devait faire pour sauver la vie de Pierre Laporte, a-t-il dit.

Elu comme membre du Parti libéral, le député Leduc siège comme indépendant à l'Assemblée nationale. Il a quitté cette formation politique en mars dernier après qu'il eût été prouvé devant la Commission d'enquête sur le crime organisé qu'il avait rencontré à au moins deux reprises des personnes identifiées au monde de la pègre.

Les Acef vilipendent Claire Kirkland-Casgrain

Intervenant dans le débat entourant l'annulation de la hausse du salaire minimum prévue pour le 1er novembre, l'Association coopérative d'économie familiale (Acef) de Québec et la Fédération des Acef demandent que Mme Claire Kirkland-Casgrain démissionne de son poste de présidente de la Commission du salaire minimum.

L'Acef regroupe une quarantaine d'organismes de la région de Québec et a pour objectif d'informer et de défendre les consommateurs.

Selon l'Acef de Québec et la Fédération, qui ont émis

un communiqué, hier, il ne manque au gouvernement que la volonté politique d'appliquer le rapport Castonguay sur la politique du salaire minimum au Québec.

A Mme Kirkland-Casgrain, l'Acef "demande de démissionner pour incompétence".

Selon le communiqué, "la décision de Mme Casgrain de ne pas hausser le salaire minimum, le 1er novembre 1975, comme recommandé par le rapport Castonguay, repose sur des motifs qui, à l'analyse, justifient également sa démission".

L'Acef juge inacceptable le

motif selon lequel le gouvernement n'a pas décidé qui, de la Commission du salaire minimum ou du ministère du Travail, est habilité à décréter une hausse.

"Ce n'est pas aux consommateurs les plus exploités à payer pour la confusion gouvernementale. Le gouvernement et Mme Casgrain en tête y trouvent prétexte pour se plier aux volontés des entreprises", poursuit l'Acef.

"Ce motif laisse à supposer que la présidente est sur une tablette et qu'en vertu de son poste, elle devrait démissionner."

BIENVENUE DANS LA CSN

La campagne d'adhésion syndicale ne devrait pas beaucoup changer un syndicat. Avant comme après, les syndicats resteront sensiblement les mêmes et offriront les mêmes services.

À la CSN, nos priorités étaient et seront les mêmes. Liberté syndicale respectée, services et information aux travailleurs, sécurité d'emploi par l'ancienneté et la sécurité physique.

C'est peut-être une bonne façon de regarder les choses avant d'accorder votre appui à un syndicat.



BIENVENUE À TOUS LES TRAVAILLEURS

CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES (CSD)	<input type="checkbox"/>	1
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)	<input checked="" type="checkbox"/>	2
CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION (FTQ)	<input type="checkbox"/>	3
SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION CÔTE NORD DE SEPT-ÎLES INC.	<input type="checkbox"/>	4

ON EST FIABLES

Pollack VENTE DE PALETOTS

MAIL ST-ROCH, SAINTE-FOY, GALERIES CHAGNON, LEVIS

POUR HOMMES

MARQUE REPUTÉE, TISSUS DE QUALITÉ, MODELE TEL QU'ILLUSTRE

Val. rég. 110 à 125 **89⁹⁹**

Tous portent la marque réputée d'un grand manufacturier reconnu de paletots. Choix de tissus 100% laine, tweeds aux motifs Herringbones, velours. Un seul modèle disponible tel qu'illustré: simple boutonnage, entièrement doublé, col à pointes découpées. Couleurs dans les gris, bleu et brun. Pointures: 36 à 44.

CONFECTION POUR HOMMES (Rayon 630)
MAIL ST-ROCH, rez-de-chaussée, SAINTE-FOY ET LEVIS, étage supérieur.

